LE COURRIER
LAVAUX | ORON | JORAT

0425
Nous achetons les bijoux en or, montres et argenterie
Tél 021 981 2001
bijouxor®
1er au niveau prix et sérieux lors des tests à la RTS
Résultats sur www.bijouxor.ch

JOURNAL DU DISTRICT | N° 4 | JEUDI 30 JANVIER 2025 | 75E ANNÉE N° 3553 | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

Santé

© Unsplash / Kelly Sikkema

Editorial

Arvid Ellefsplass
Rédacteur en chef

Ne surtout pas tirer de leçons

Deux esprits de leur temps avaient déjà crié «Au loup» en '23... En 1923, année de parution de «Mein Kampf», le pamphlet incendiaire de Hitler, Churchill et De Gaule comprenaient déjà l'importance de ce brûlot halluciné; une décennie avant l'accession à la chancellerie du Reich du dictateur et... près de deux décennies avant la libération du camp d'Auschwitz en janvier 1945.

Un ange passe, un siècle passe... une page d'Histoire qui ne se tourne pas...

L'esprit éveillé et éclairé de ces deux hommes qui plus tard se révèlerons comme les parangons d'un monde démocratique n'a rien à voir avec les esprits qui se disent éveillés (*Woke* en novlangue) de nos jours. A son origine en 2014, le wokisme revendiquait la défense de la justice sociale et l'égalité raciale, causes légitimes et dignes, défendues depuis des lustres par des partis dits «classiques». En ne reconnaissant plus ces idées dans les partis traditionnels, ce mouvement s'est enrichi de tant de nouvelles causes qu'une chatte n'y retrouve plus ses petits.

Dispersées, distraites, technophiles et surtout pressées, les foules à l'éclairage induit en oublient les priorités. A l'aube d'un déchainement planétaire, la primauté passe au Tilleul du jardin plutôt qu'à la forêt amazonienne ou, à l'adoration aveugle d'un nouveau Messie plutôt qu'aux populations massacrées par ce nouveau dieu. La paille et la poutre.

Encore une fois – et je me répète comme un vieux livre – le temps de la réflexion est jugé trop long et trop lent. Il demande bien trop d'effort, d'attention et de concentration. Le suivi et la mise en contexte, sans parler de la vérification des informations de base n'intéressent plus et, pire, ne mobilisent plus.

L'Histoire bégayera. Faute de ne pas avoir intégré les homériques erreurs du passé, la même leçon risque d'être donnée en rediffusion.

Lutry – Informations communales

© Gabriel Noble

Bourg-en-Lavaux

Mobilisation des ainés pour une vie plus active
par Gabriel Noble

La petite histoire des mots — 5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot «**Miséricorde**»

Oron — 5

Plus de place et plus d'exposants
pour le 6e Comptoir Région d'Oron

Rivaz — 9

Un chef étoilé s'installe à l'Auberge

Agriculture — 11

Premiers plans d'action cantonaux
pour une amélioration foncière

Publicité

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS
PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE LUTRY
FÉVRIER 2025
Commune de Lutry

COHÉSION SOCIALE

Transmettre l'histoire vivante de Lutry

Une trentaine de seniors de Lutry s'apprêtent à partager leurs expériences de vie et leurs souvenirs de la commune. Ces récits seront recueillis par des élèves du Collège de La Croix pour préserver la « Mémoire des anciens ».

Lutry, riche de son patrimoine naturel et culturel, souhaite valoriser un autre trésor inestimable: les récits de vie de ses habitantes et de ses habitants. C'est l'ambition du projet Mémoire des anciens, une démarche novatrice de préservation des souvenirs qui doit favoriser les liens intergénérationnels.

«Nous avons proposé à des classes de 10S du Collège de La Croix de récolter le témoignage des ancien·nes de la commune. Sous la supervision du collectif Histoires & Vies, ces jeunes vont ainsi mettre en récit des expériences de vie à Lutry au fil du temps,» explique Alain Amy, Municipal des Affaires sociales, de la Culture, de la Jeunesse et des Paroisses.

Renforcer la cohésion sociale

Le projet est donc doublement profitable: les jeunes pourront développer des compétences telles que l'écoute, la communication et la rédaction. De leur côté, les seniors auront une belle occasion de partager leurs souvenirs et leurs expériences, et de laisser ainsi une trace de leur existence dans l'histoire de la Ville.

Le 16 janvier, le groupe de travail a rencontré une trentaine d'aîné·es qui ont accepté de participer à la démarche. Un thème a été défini pour pouvoir cadrer les entretiens et permettre aux élèves de préparer leurs questions. *«Nous voulons faire naître un véritable dialogue entre les générations, et non pas exposer les jeunes à de longs monologues»*, précise Marie-Rose Notz, recueilleuse de récits de vie et cofondatrice du collectif Histoires & Vie. Accompagnée de sa collègue Evelyne Mertens, elle se réjouit de partager son expérience et d'aider les jeunes à appréhender au mieux ces rencontres. Les entretiens seront enregistrés et restitués sous la forme d'extraits écrits pour une partie, et lors d'une émission diffusée au début de l'été sur RadioBus, la radio des écoles de Suisse romande.

Jean-Daniel Conus, directeur des écoles de Lutry, se félicite de voir des élèves de 10e s'impliquer dans la Mémoire des Anciens avec le soutien de leurs enseignant·es de français. *«À cet âge, c'est important de connaître le lieu où l'on vit. Cela permet de le comprendre et de le respecter.»* La prochaine étape consiste à régler les derniers détails organisationnels, comme le lieu et la date exacte des entretiens, prévus pour le printemps.

Une politique en faveur des seniors

La Mémoire des anciens n'est qu'un premier pas. En complément, le projet Chemins de vie a pour objectif de permettre à l'ensemble des citoyen·nes de la commune de marquer leur passage sur le territoire. L'idée serait de collecter des photos et anecdotes de toute la population, puis de les rassembler en une mosaïque évolutive qui symbolisera la diversité et l'unité de la commune. Cette initiative, encore en phase de conceptualisation, annonce d'ores et déjà un témoignage visuel emblématique de la mémoire collective de Lutry.

Ces deux démarches ont été imaginées par un groupe de travail mis en place par la Municipalité en réponse à un postulat du Conseiller communal Alain Plattet pour la création d'une mémoire des Lutriens et des Lutriennes. Elles s'inscrivent parfaitement dans la politique de cohésion sociale de la Commune. Depuis plusieurs années, Lutry s'est en effet illustrée par son engagement en faveur des aîné·es, notamment avec le projet Quartiers Solidaires, mené en collaboration avec Pro Senectute, qui a abouti à la création de Lutry EnVie.

AGENDA

Programme complet sur: lutry.ch/agenda

5 FÉV — CONFÉRENCE
Les plantes invasives dans nos jardins
Salle Mafli, 18 h
jardins-de-la-lutrive.ch

9 FÉV — VIE SOCIALE
Loto des sociétés locales
Par L'Amicale des sapeurs-pompiers de Lutry
Salle du Grand-Pont, 14 h

9 FÉV — SPECTACLE
L'incroyable histoire de ta vie
Caveau du Singe Vert, 16 h 30
Sur réservation
toutpresdchezmoi.ch

8 FÉV — MUSIQUE
Pascal Auberson, César Decker, Matthieu Michel
Esprit Frappeur, 20 h
espritfrappeur.ch

13 FÉV — VIE SOCIALE
Initiation curling
Patinoire de Lutry, 18 h
sdlutry.ch

27-28 FÉV — MUSIQUE
Pascal Rinaldi
Esprit Frappeur, 20 h
espritfrappeur.ch

VIE COMMUNALE

JOB D'ÉTÉ À LA COMMUNE DE LUTRY

La Commune propose chaque année des jobs d'été pour les jeunes de 15 à 20 ans habitant à Lutry. Les missions peuvent durer une ou deux semaines et concernent principalement le nettoyage des collèges, des bureaux de l'Administration communale et de la plage. Inscriptions par téléphone uniquement: **le lundi 3 février 2025 dès 7 h 30 auprès du Responsable de la Voirie, Sébastien Vaucher au 079 448 65 62.**

NE NOURRISSEZ PAS LA FAUNE

Donner à manger aux oiseaux et aux animaux sauvages paraît généreux, mais la législation vaudoise l'interdit. La surpopulation de pigeons engendre des salissures, la prolifération d'allergènes et de parasites, ainsi que des dégâts aux végétaux. Et pour ne pas attirer les renards, évitez de laisser des aliments accessibles, par exemple sur les rebords de fenêtres, dans les poubelles extérieures ou les jardins. Aidons la faune à rester sauvage et équilibrée!

Contrôle qualité

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS – PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE LUTRY FÉVRIER 2025

CULTURE

evolutiO, la musique en partage

Depuis 2022, l'ensemble evolutiO multiplie les initiatives pour rendre la musique classique accessible à tous les publics.

Fondée à Lutry sous l'impulsion de Julien Laloux, chef d'orchestre et multi-instrumentiste passionné, cette formation à géométrie variable réunit des musicien·nes et chanteur·euses de renommée internationale. Elle s'est donné une mission claire: rendre la musique classique accessible à tous les publics, avec une attention particulière pour les jeunes. L'ensemble evolutiO propose des «visites guidées» d'œuvres musicales en s'appuyant sur des clés d'écoute, des explications et des commentaires. «*Ce qui nous anime, c'est l'idée du partage musical et de la rencontre, que ce soit entre les musiciens ou avec ceux qui nous écoutent*», s'enthousiasme Julien Laloux. Une philosophie qui dirige leurs projets de médiation culturelle, en particulier auprès des écoles. Visites en classe ou répétitions ouvertes: chaque initiative vise à rapprocher les jeunes d'un genre musical qui est, pour beaucoup, une découverte.

Goûter musical

Dans la lignée de ces rencontres, evolutiO propose un Goûter musical le samedi 22 février 2025 au Temple de Lutry. Lors de cet événement destiné aux familles, la Cantate 51 de Bach sera interprétée dans une configuration unique et intimiste. Après les dernières notes, les artistes se joindront aux jeunes et à leurs accompagnant·es pour déguster un quatre heures artisanal. L'occasion de découvrir les instruments et d'échanger avec les musicien·nes. «*L'objectif est de créer un moment de convivialité, autant pour les yeux et les oreilles que pour la bouche*», se réjouit le chef d'orchestre.

Bach à la bougie

L'ensemble evolutiO donne également rendez-vous aux mélomanes le dimanche 23 février 2025 pour les Concerts de Bach de Lutry. Sur le thème «Alleluja», les musiciens interpréteront trois cantates marquantes: la BWV 84, empreinte de calme et de gratitude, la BWV 35, mêlant voix et orgue avec virtuosité, et la BWV 51, triomphante et festive. Une invitation à plonger dans l'univers éclatant de Bach et à mieux le comprendre, dans le Temple qui sera illuminé aux bougies par le scénographe Renato Häusler.

22 FÉV — **Goûter musical**
Inscriptions sur
ensemble-evolutio.ch

23 FÉV — **Concert**
Billets en vente dès 16 h à l'entrée du Temple ou achat en ligne sur
monbillet.ch

UNE SOCIÉTÉ LOCALE, TROIS QUESTIONS

«La Grande Salle, un espace pour tous»

Grande Salle de Savuit

Yves Leumann, *Président*

Quels sont les objectifs de l'association?
L'association vise à animer le village de Savuit et ses environs en proposant des activités et des événements. Elle veille également au bon fonctionnement de la balance, réinstallée dans un nouvel écrin. La Grande Salle dispose de nombreux atouts: une buvette, une scène, une salle pouvant accueillir 80 personnes, un vaste espace extérieur, un terrain de football et un parking spacieux.

Avez-vous des nouveautés à annoncer?
Les rénovations ont amélioré le confort et la polyvalence de la salle. Désormais, celle-ci peut accueillir un large éventail d'activités: yoga, gymnastique douce, Zumba, conférences, mais aussi fêtes, mariages et soirées thématiques.

Quels sont les événements à venir?
L'année sera marquée par plusieurs rendez-vous, à commencer par la fête du village, prévue le 30 août 2025. De mai à septembre, les soirées pizzas du jeudi seront également de retour: chacun pourra apporter sa pizza à cuire dans le four à bois, le tout accompagné de crus locaux et d'une bonne ambiance!

Toutes les informations sur: **www.savuit.ch**

LUTRY D'AVANT

«L'instrum» de Lutry

Photo: collection privée Eric Ceppi

Le lettrage historique du café de l'Union, toujours visible à l'entrée de l'UAPE La Fontaine, témoigne d'un passé marqué par la fanfare de l'Union Instrumentale de Lutry. Cette société locale fut fondée par 20 sociétaires de l'ancienne fanfare L'Avenir, lorsque celle-ci fut dissoute en 1882. Sur cette carte postale, on voit les musiciens lors de la Fête des Vignerons de 1905, à Vevey, où ils eurent l'honneur d'être dirigés en répétition par Gustave Doret, auteur des partitions de l'événement.

DÉCHETS

PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

12 FÉV	5 FÉV	5 FÉV
Secteur Nord	Secteur Sud	Secteur Bourg

POLICE DE PROXIMITÉ

FAIRE ATTENTION AU GIVRE ET À LA NEIGE

En hiver, un nettoyage complet de votre véhicule est essentiel pour garantir une visibilité optimale et rouler en toute sécurité. Dégivrez soigneusement les vitres, les rétroviseurs et le système d'éclairage, et retirez toute la neige présente, y compris sur le toit. Cela évitera qu'elle tombe sur votre pare-brise lors d'un freinage ou gêne les véhicules derrière vous. Pensez aussi à vérifier régulièrement le niveau du lave-glace et l'état des essuie-glaces pour faire face aux conditions hivernales.

Cité de l'énergie Lutry
agir pour un avenir durable

L'ASTUCE ÉNERGIE

HUMIDIFIEZ POUR MIEUX CHAUFFER!

Durant la mauvaise saison, l'air sec accentue la sensation de froid. Utiliser un humidificateur améliore le confort thermique: il aide à mieux répartir la chaleur dans la pièce. Maintenez un niveau optimal de 40 à 50 %. Vous réduirez ainsi votre consommation d'énergie tout en évitant les désagréments liés à l'air asséché, comme les irritations de la gorge.

EN CHIFFRES

98
Tonnes

Durant l'hiver 2022-2023, 98 tonnes de sel ont été utilisés sur les routes de Lutry.

ÉNERGIE

PROFITEZ DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Pour encourager une consommation énergétique responsable, la Commune soutient ses habitant·es en proposant des subventions: installation de panneaux solaires thermiques, bornes de recharge électrique ou encore bilan énergétique des bâtiments.

Consultez toutes les offres sur **lutry.ch/eco-watt**

Contrôle qualité

Avis d'enquête Oron-la-Ville

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Mise à l'enquête complémentaire (C)
Nature des travaux: Transformations
Description de l'ouvrage: Transformations intérieures et extérieures comprenant des modifications de la façade et le changement d'affectation du sous-sol en local de danse
Situation: Le Bourg 18 - 1610 Oron-la-Ville
N° de la parcelle: 11025
N° ECA: 7046
N° CAMAC: 233735
Réf. communale: 42.05.2011
Coordonnées géographiques: 2'553'100/1'157'995
Note au recensement arch.: 3
Propriétaire: Olivier Jan, PPE « Le Bourg 18 – Oron »
Auteur des plans: Jacques Buache Buache Architectes SA
Demande de dérogation: Dérogation à la limite des constructions. Autorisation de transformer, modifier ou reconstruire selon plan d'extension du 29.12.1976
Particularité: L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier: No FAO: P-294-68-1-2021-ME No CAMAC: 191335
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 1er février au 2 mars 2025 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

Avis d'enquête Oron-le-Châtel

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux: Construction nouvelle
Description de l'ouvrage: Construction d'une piscine enterrée chauffée et installation d'une PAC air-eau
Situation: Sur l'Etraz 14 1608 Oron-le-Châtel
N° de la parcelle: 16032
N° CAMAC: 238599
Réf. communale: 42.05.2355
Coordonnées géographiques: 2'554'090/1'158'260
Propriétaires: Sébastien Messina et Colette Karin PPE Sur l'Etraz (lot E)
Auteur des plans: Michael Schumacher Menétrey SA
Demande de dérogation: Art. 6.6 du RCPEPC d'Oron-le-Châtel (distance aux limites)
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 1er février au 2 mars 2025 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Mise à l'enquête complémentaire (C)

Nature des travaux: Transformation(s)
Description de l'ouvrage: Modifications minimes de l'enveloppe, à savoir: ajout d'un petit Velux en toiture (environ 0.5m²) et suppression des meneaux sur les quatre fenêtres de la lucarne en façade sud
Situation: Rue Saint-Georges 10 1091 Grandvaux
N° de la parcelle: 4109
N° ECA: 2118
N° CAMAC: 238929
Référence communale: 25.573
Coordonnées géo.: 2'544'603/1'149'414
Note au recensement arch.: 3
Propriétaires: PPE Lavanchy Théo, Numa, Maël Lavanchy
Auteur des plans: Vincent Gorjat Dijkhuizen Gorjat Architectes Associés
Particularité: L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier: No FAO: P-143-9-3-2024-ME No CAMAC: 226655
Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte **du 29 janvier au 27 février 2025**

La Municipalité

Communiqué officiel de la Commune d'Oron

Pour son bureau technique à Oron-la-Ville, la Municipalité d'Oron met au concours le poste de:

Technicien-ne en Police des constructions (Taux d'activité 80 - 100 %)

Vos missions principales:
- Coordonner et gérer l'ensemble du processus des demandes d'autorisation de construire et effectuer toutes les démarches administratives et techniques y relatives.
- Effectuer le contrôle des dossiers en vue de l'élaboration des rapports techniques.
- Accueillir, renseigner et orienter le public et leurs mandataires en matière de Police des constructions.
- Veiller à la bonne intégration des projets et participer au développement de la Commune d'Oron.

Profil souhaité:
- CFC de dessinateur-trice ou formation jugée équivalente en architecture.
- Parfaite maitrise du français (écrit et oral) et aisance rédactionnelle.
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse.
- Excellente maîtrise de MS-Office (Word, Excel, Outlook).

Ce que nous attendons de vous:
- Aisance dans la lecture des plans et intérêt pour les bases légales et les normes professionnelles.
- Bonne collaboration avec les municipaux et le responsable du bureau technique.
- Capacité de négociation, rigueur et sens de la communication.
- Sens affirmé du service public, entregent, aptitude à représenter l'autorité.
- Permis de conduire.

Ce que nous offrons:
- Un poste riche en contenu et en responsabilités au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dynamique.
- Des possibilités de formation continue et le cadre social d'une administration.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Envoyer vos offres de service: dossier complet (lettre de motivation, CV, copies de diplômes, prétentions de salaire), d'ici au **16 février 2025.**

Seuls les dossiers correspondant au profil demandé seront traités.

Commune d'Oron
Service des ressources humaines
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Suite des avis en **page 6**

COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES

Révision du plan d'affectation Communal (PACom)

Afin de se mettre en conformité avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et le plan directeur cantonal (PDCn), la Municipalité de Jorat-Mézières soumet à l'enquête publique des modifications de son plan d'affectation communal conformément à l'article 38 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) pendant la période s'étendant du **28 janvier au 28 février 2025** inclus.

Les documents soumis à l'enquête publique complémentaire sont:

- Un extrait du plan d'affectation et de son règlement incluant les quelques modifications entreprises par la Commune.

La Municipalité met en consultation durant le même délai le rapport explicatif selon l'article 47 OAT et ses annexes.

Le dossier est déposé au Greffe Municipal où il peut être consulté **aux horaires suivants:**

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 11h30, le mardi de 14h à 17h ou sur rendez-vous.

L'ensemble du dossier est également disponible sur le site internet de la commune (**www.jorat-mezieres.ch**).

Les oppositions et les observations liées au projet sont déposées par écrit au Greffe municipal ou envoyées à son adresse sous pli recommandé durant le délai d'enquête.

La Municipalité

0425

AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY N° 3371

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Construction de deux villas contigües
Situation: Chemin des Humberts 7b et 7 c
N° de la parcelle: 1877
Coordonnées géo.: 2'543'660/1'155'635
Propriétaire: Vanessa Lavie Chemin des Humberts 5b 1073 Savigny
Auteur des plans: Eraiki Architectes Sàrl Maria Mancisidor Morras Rue de la Plaine 46 1400 Yverdon-les-Bains
Compétences: Municipale Etat

Le dossier est deposé au bureau technique de la commune **du 31 janvier au 3 mars 2025**

La Municipalité

0425

COMMUNE DE SAVIGNY

AVIS D'ENQUÊTE N° 3385

Conformément aux dispositions de l'art. 13 de la loi sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991, la Municipalité de Savigny soumet à l'enquête publique, du 31 janvier au 3 mars 2025 inclus:

Réfection du chemin de la Verne, des collecteurs et des services

Le dossier est déposé au bureau technique communal, où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture (lundi à vendredi de 8h30 à 11h30 et jeudi après-midi de 13h30 à 19h).

Les oppositions ou observations éventuelles, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité

Contrôle qualité

Oron

6e Comptoir Région d'Oron

« Nous avons appris à être encore plus flexibles et réactifs »

Le Comptoir Région d'Oron revient du 24 au 27 avril avec des nouveautés marquantes, comme une structure agrandie et un invité d'honneur inattendu : la station d'Anzère. Cédric Ottet, président du comité d'organisation, explique les enseignements tirés de l'édition précédente et dévoile les temps forts de cette édition 2025.

Le Courrier : ***Quelles sont les grandes nouveautés de cette édition du Comptoir Région d'Oron ?***

Cédric Ottet : *Cette année, nous avons décidé d'allonger légèrement la structure en bois, ce qui permettra d'augmenter le nombre d'exposants. On passe ainsi de 150 à 165 exposants. Cela nécessite une extension de l'espace dédié au parcours à l'étage. Cette modification sera réalisée par les acteurs régionaux de la filière du bois. Autrement dit, la même équipe de charpentiers que pour les éditions précédentes.*

Quels enseignements avez-vous tirés de l'édition 2023, et comment les avez-vous intégrés dans l'organisation de cette année ?

CO : *L'édition 2023 représentait un véritable défi, car c'était la première de cette ampleur et la première après la pandémie. Nous avions des incertitudes concernant la participation du public, des exposants et de nos partenaires. De plus, les travaux à la gare routière nous avaient obligés à revoir entièrement le site. Malgré tout, l'événement a été un succès. Cela nous a permis de renforcer notre capacité à gérer les imprévus avec flexibilité et réactivité. Pour 2025, nous sommes bien en avance, les exposants sont confirmés, les partenariats bouclés, et nous pouvons nous concentrer sur les animations et l'accueil.*

Pourquoi avoir choisi la station d'Anzère comme invité d'honneur, alors qu'elle n'est pas de la région ?

CO : *Nous souhaitions revenir à une tradition des éditions précédentes, en invitant une région voisine ou complémentaire qui puisse attirer les visiteurs. Anzère s'est naturellement imposée, car en 2023, leur office du tourisme avait participé à notre manifestation le temps d'une journée. Le succès rencontré sur le stand de Dspas a motivé cette collaboration, et nous avons décidé de prolonger leur présence sur les quatre jours du comptoir cette année.*

Comment expliquez-vous ce choix à un public qui s'attend peut-être à un hôte plus local ?

CO : *Nous avons déjà mis à l'honneur des acteurs très locaux, comme les pompiers du SDIS Oron-Jorat en 2023. Cette fois, nous souhaitions proposer une perspective différente. Anzère apporte une touche alpine et touristique tout en restant accessible. La station a également des liens avec notre région, puisque de nombreux habitants s'y rendent régulièrement, ce qui renforce la pertinence de ce choix.*

Quels moments forts ou animations spéciales recommanderiez-vous aux visiteurs pour cette édition ?

CO : *Je dirais que le point culminant reste la Guggenmusik du samedi dès 17h, qui insuffle une énergie incroyable dans tout le comptoir. Pour les amateurs de sport, la journée de dimanche sera marquée par la course des sentiers, qui rassemble plusieurs centaines de participants. Une nouveauté cette année, les démonstrations de vélo trial, qui promettent un spectacle impressionnant. Enfin, cela reste encore à confirmer, mais le Marché d'Oron qui se tient chaque samedi sur la place de la Foire à Oron-la-Ville, jouera les prolongations le dimanche au comptoir.*

Pour la première fois, le comité d'organisation a mis sur pied une séance publique pour informer la population, les exposants et le voisinage sur l'édition de cette année. Qu'est-ce qui a motivé cette initiative ?

CO : *Nous sommes conscients que la tenue d'un événement de cette envergure peut engendrer des nuisances pour le voisinage, comme des problèmes de circulation ou de stationnement. Afin d'anticiper ces éventuels désagréments, nous avons organisé une séance publique pour présenter nos mesures préventives. Parmi elles, la présence d'agents de sécurité chargés de gérer la circulation et de limiter les impacts sur le voisinage.*

Quels retours avez-vous reçus de cette séance publique, et pensez-vous renouveler cette initiative pour les prochaines éditions ?

CO : *La séance, qui s'est tenue le 16 janvier au centre sportif a rassemblé une trentaine de participants. Cela montre que l'événement n'est pas perçu comme une source majeure de perturbations. Cette initiative a néanmoins permis un dialogue constructif avec les habitants proches du centre sportif. À l'avenir, nous envisageons de cibler plus spécifiquement les voisins directement concernés, plutôt que de diffuser une invitation à toute la population.*

Thomas Cramatte
thomas@le-courrier.ch

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Miséricorde

La semaine dernière, lors d'un service religieux à la cathédrale nationale de Washington, à laquelle assistait Donald Trump, l'évêque épiscopalienne Mariann Budde a exhorté le président américain à faire preuve de « miséricorde » pour celles et ceux qui sont « effrayés » par son arrivée au pouvoir, notamment les migrants en situation irrégulière, ou les jeunes de la communauté LGBT. L'hôte de la Maison Blanche n'a manifestement pas apprécié. Il a qualifié l'évêque de « méchante » et de « radicale de gauche », lui réclamant des excuses.

Le terme « miséricorde » a d'abord un sens religieux. Il fit son apparition dans ce qui allait devenir notre langue au XIIe siècle, en anglo-normand, l'une des variantes de l'ancien français, dans le Psautier d'Oxford, un recueil médiéval de psaumes. Il désignait alors la « bonté par laquelle Dieu pardonne aux hommes », mais aussi la « vertu qui porte les hommes à soulager les misères d'autrui ».

Ce terme fut directement adopté du latin « misericordia » qui associe les mots « miseria », qui veut dire « misère », et « cor », qui veut dire cœur, pour désigner un cœur ouvert à la misère. Il faut savoir que chez les anciens, le cœur était le siège de la vie, des passions, des sentiments, mais aussi celui de l'intelligence, de la mémoire et de la volonté. Dans l'Antiquité, les médecins grecs appelaient « kardia » non seulement le cœur, mais aussi l'entrée de l'estomac, ce qui explique l'expression « mal au cœur », utilisée souvent pour exprimer un sentiment de nausée.

« Miséricorde » est donc bien d'abord un terme théologique qui reconnaît un cœur sensible à la détresse, pareil, selon la tradition chrétienne, à l'amour du Père qui a envoyé son Fils parmi les vivants, afin de les ramener à lui. Pour le pape François, par exemple, *« la miséricorde est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre » et « Jésus-Christ est bien le visage de la miséricorde du Père ».*

Il est intéressant de noter que vers la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle « miséricorde » désignait aussi le repas que l'ordre monastique des Chartreux faisait, une fois la semaine, au pain et à l'huile, ainsi que la récréation que l'on accordait jadis aux moines. Petite digression pour répondre à la possible curiosité de certains lecteurs : le chartreux est aussi une race de chats ramenés d'Orient aux temps des Croisades. Elle devrait son nom au fait que ces félins vivaient dans les monastères où les moines Chartreux les élevaient pour chasser les rats, en un temps où la peste faisait des ravages en Europe.

De nos jours, « miséricorde » est devenu synonyme de « pitié » et de « compassion ». Mais la philosophe allemande Käte Hamburger voyait dans la miséricorde une forme de « charité active », la distinguant de la charité, et plus encore de la pitié, jugée dégradante, qui relève, selon elle, du domaine passif des émotions.

Il fut un temps, pas si lointain, où « miséricorde » se disait quelquefois par exclamation, pour marquer une extrême surprise. Aujourd'hui, signe peut-être des temps, on lui préfère les interjections profanes « b.rdel ! », « p.tain ! » ou , plus proche du ciel, … « dedjieu ! »

Georges Pop

Rubrique économique

Yann Murith
Responsable conseil à la clientèle privée
Banque Raiffeisen de Lavaux
Tél. 021 946 02 45

point économique de janvier

Plus jamais en retard

Les occasions manquées sont souvent perdues à jamais – or ce ne sera (presque) plus le cas en matière de prévoyance dans le 3e pilier. Le Conseil fédéral a en effet autorisé une possibilité limitée de versement ultérieur dans le pilier 3a à partir de 2025.

Ainsi, si vous exercez une activité lucrative, la modification de l'ordonnance du Conseil fédéral vous permettra de rattraper les versements dans le pilier 3a que vous n'avez pas effectués dans un délai de dix ans et de combler ces lacunes tout en bénéficiant d'avantages fiscaux, notamment au travers des versements dans votre pilier 3a.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

- Il y a lacune seulement si le **versement 3a maximal possible** n'a pas été effectué, alors que l'on aurait pu y avoir droit. Cela présuppose un revenu soumis à l'AVS au cours de l'année correspondante.
- Le versement ultérieur **s'ajoute** au montant intégralement versé dans le cadre du pilier 3a de l'année en cours.
- Le versement ultérieur maximal possible correspond à la **« petite » déduction 3a** (2025 : 7'258 francs, cela s'applique également aux personnes indépendantes).
- Une éventuelle lacune au cours d'une année **ne peut en aucun cas** être répartie sur plusieurs années. Elle doit faire l'objet d'un versement unique. En revanche, un rachat vous permet de combler les lacunes de plusieurs années civiles.
- Une lacune ne peut être comblée que **dans un délai de dix ans.**
- Les lacunes résultant d'**interruptions de l'activité** pour cause de formation / perfectionnement et de congés parentaux ne peuvent pas être comblées si aucun revenu soumis à l'AVS n'a été perçu au cours de ces années.
- Seules les **futures lacunes** peuvent faire l'objet d'un versement ultérieur, la première fois à partir du 1er janvier 2026.

Conclusion

La nouvelle règlementation du Conseil fédéral est entrée en vigueur le 1er janvier 2025 et permettra d'effectuer dorénavant des versements ultérieurs dans le pilier 3a dans un cadre limité. Elle ne permettra malheureusement pas de rattraper les versements manqués avant 2025, car seules les futures lacunes apparaissant à partir de 2025 pourront être comblées. Un lot de consolation qui s'avérera tout de même assurément très pratique pour renforcer sa prévoyance privée – et se préparer une retraite plus confortable.

« Source : CIO Office, Raiffeisen Suisse »

RAIFFEISEN
Banque Raiffeisen de Lavaux

Contrôle qualité

0425

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Autorité compétente : ESTI, route de la Pâla 100
1630 Bulle

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier CAMAC N° : 239270
Commune : Bourg-en-Lavaux
Projet : S-2493751.1 Station transformatrice Chemin des Daillettes 4
- Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 5406
Coordonnées : 2'544'357 / 1'150'292

L-2493753.1 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Chemin des Daillettes 4 et Daillettes
- Interruption de la liaison Daillettes - Lallex pour le raccordement de la nouvelle station Chemin des Daillettes 4 (fouille environ 5 m)

L-0152833.3 Ligne souterraine 17 kV entre les stations Chemin des Daillettes 4 et Lallex
- Interruption de la liaison Daillettes - Lallex pour le raccordement de la nouvelle station Chemin des Daillettes 4 (fouille environ 5 m)

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations électriques à courant fort ESTI par Romande Energie SA, route d'Evian 39, 1845 Noville au nom de Romande Energie SA, rue de Lausanne 53, 1110 Morges.

Les dossiers sont mis à l'enquête

du mardi 4 février 2025 jusqu'au mercredi 5 mars 2025 dans la commune de Bourg-en-Lavaux

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante :
https://esti-consultation.ch/pub/4805/6481fb84
ou en scannant le QR code ci-dessous et ce pendant le délai de mise à l'enquête.

Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx ; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (PA, RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel :

a. les oppositions à l'expropriation ;
b. les demandes fondées sur l'art. 7 à 10 LEx ;
c. les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx) ;
d. les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx) ;
e. les demandes d'indemnités d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations
à courant fort – ESTI
Projets
Route de la Pâla 100
1630 Bulle

0425

Commune de Lutry

COMMUNE DE LUTRY

DÉSAFFECTATION PARTIELLE DU CIMETIÈRE DE FLON-DE-VAUX

Conformément à l'article 70 du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres du 12 septembre 2012, la Municipalité de Lutry informe toutes les personnes concernées par les tombes à la ligne et les tombes en concession suivantes que leur désaffectation sera effectuée à partir du **15 août 2025.**

Tombes à la ligne – Terrasse Centre – T-194 à T-238

1989
Courvoisier Adrienne
Foretay Daniel
Bolomey Louisette
Berlie Germaine
Cottier Esther

1990
Lavanchy François
Walton Lydia
Domeck Peter-Gaston
Goumaz Adolphe
Butty Marie-Louise

1991
Grisel Marcelle et Adrien
Steiner Alberto et Ketty
Bellon Lisette et André
Tille Jules
Diserens Jean-Claude
Fontannaz Denise et Henri
Godefroy Simone
Schibler Yvonne
Daniselli Irène

1992
Detomasi Albert
Monnet Henri
Jaccottet Pauline, Irma et Jacqueline
Monnet Charles
Giovannoni Jacqueline
Bastian Liliane et Marcel
Diserens Jeanne
Waridel Sophie
Kousmine Catherine
Marendaz Marcel
Bertogliati Jean-Yves
Favre Laurence

1993
Hottinger Emma
Pasche Paul Emile
Schacher Maria
Pfister Gisèle et Yvan
Colombini Azario et Ursula
Ganty Aimé et Mireille
Dentan Alice
Meyer Elfriede
Gounon Georgine
Anderegg Bernard

1994
Burnier Edouard et Rosalinde
Papis Eugénie
Detomasi Rose
Crisinel Fernand, Elisabeth et Monique

Tombes en concession

1964
Dupperrex Juliette et Thérèse

1973
Coderey Auguste, Renée, François et Paul

1974
Wohlers André, Rosa, Rodolphe, Charles et Marguerite

1975
Ducrey Eugène et Lily

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires et ossements qui auraient été inhumés ultérieurement dans ces tombes.

Les familles désirant récupérer les monuments funéraires, les entourages, les objets garnissant les tombes, les urnes ou les ossements, sous réserve que ceux-ci puissent être retrouvés, doivent adresser leur demande, **par écrit,** à Police Lavaux, route de Lavaux 216, 1095 Lutry, **jusqu'au 10 août 2025** au plus tard. Passé ce délai, la Municipalité en disposera librement, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Conformément à l'article 74, lettre c, alinéa 2, du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres, les ossements non réclamés par les proches seront conservés en terre. S'agissant des cendres, elles seront versées au Jardin du Souvenir.

La Municipalité

Commune de Lutry

AVIS D'ENQUÊTE
LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage :	Construction de 2 villas Minergie et de 2 places de parc extérieures sur la parcelle no 3997. Démolition d'une annexe, remblayage de la piscine existante, construction d'un couvert pour 2 voitures/vélos et d'une pergola sur la parcelle 3993. Aménagement de 2 places de parc dont une existante sur la parcelle no 3993
Situation :	Chemin des Pierrettes 37 et 39
Nos des parcelles :	3993 - 3997
N° CAMAC :	234001
Référence communale :	E-6612
Coordonnées géo. :	2'542'300 / 1'151'975
Propriétaire :	Milpat SA (parcelle no 3997) M. Pascal Rippstein (parcelle no 3993)
Auteur des plans :	CCHE Lausanne SA Mme Victoria Stoddart Architecte Rue du Grand-Pré 2B 1000 Lausanne 16
Demande de dérogation :	Art. 137 RCAT (CUS + 5 %), fondée sur les art. 54 RCAT et 97 LATC. Art. 36 LRou fondée sur l'art. 37 LRou : distances aux limites (local jardin, terrasse villa ouest, couvert vélos/ poubelles)
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 1er février au 2 mars 2025

La Municipalité

En promotion chez
Gremaud
coiffure féminin & masculin
Sèche-cheveux Divine édition Black & Gold 293gr | Swisslis
Prix de vente CHF 259.– **moins 30% soit CHF 181.–**

Oron-la-Ville · 021 907 71 48 · coiffure-gremaud.ch

0425

Lutry, salle du Grand-Pont

SUPER LOTO

Par abonnement, 21 tours Fr. 50.-

Dimanche 9 février à 14h

Ouverture des portes : 13h - Début du loto 14h

Réservation au 079 125 14 64 ou au 079 474 44 07
Parking gratuit devant la salle du Grand-Pont
Organisation SLL, Amicales des Sapeurs Pompiers, Les Gais Matelots et le Théâtre de l'Echalas

Contrôle qualité

Santé

La grippe sévit très fort cette année

Nos systèmes immunitaires sont encore affaiblis par la pandémie de coronavirus. Conséquence : certains virus hivernaux frappent d'autant plus fort. C'est le cas de la grippe notamment.

Vous l'avez entendue passer, ou elle vous a vous-même terrassé depuis le début de l'hiver ? C'est normal. L'épidémie de grippe est bien là. 39 degrés de fièvre pendant quatre jours, sinus bouchés, le virus a atterré Katrin, 47 ans. *« Je me fais d'habitude vacciner chaque année mais cette année j'ai zappé mon rendez-vous, en me disant que ce n'était pas trop grave… comme quoi ! C'est d'ailleurs le cas de plusieurs amis et amies qui ont aussi attrapé la grippe. On a un peu oublié que c'était utile. »* Une intensité de symptômes qui a également surpris Ana, 69 ans, pourtant vaccinée en novembre. *« Ça a commencé par un mal de gorge pendant deux jours, puis de la fièvre et je me sentais vraiment très mal. »*

© Pixabay / Mojpe

© unsplash / Engin Akyurt

Alors est-ce que la grippe sévit plus fort que d'habitude ? Chef au service de microbiologie du CHUV, le docteur Gilbert Greub nous explique. *« On devrait parler des épidémies de grippe, au pluriel, parce qu'il y a deux types principaux de grippes, la A et la B. Souvent, la A commence en décembre ou janvier et finit en février mars, et la grippe B commence quand la grippe A finit. Ce qui est inhabituel cette année, c'est qu'on a les deux en même temps, et que ces virus circulent bien. Je pense que ça peut être expliqué par un changement épidémiologique lié à une baisse d'exposition à cause des mesures anti-covid. »*

Moins d'exposition, donc moins d'immunité aux virus qui traînent. S'il y a eu un pic lors des fêtes de fin d'années, dû au brassage de population plus élevé, la grippe, la A en tout cas, est actuellement en baisse. Questionné à propos du nombre de personnes vaccinées depuis le début de la saison, le Canton admet ne pas encore disposer de statistiques pour l'ensemble de la population. Au sein du personnel soignant, cependant, une tendance à la hausse est observée, même si les chiffres n'atteignent pas encore les niveaux d'avant la pandémie.

Et le Covid ? Et les autres ?

Si on entend plus beaucoup parler de lui, ce n'est pas forcément qu'il a totalement disparu. Mais le Covid-19 est en nette baisse. Au même moment de l'année, en 2024, 14 % de testés étaient positifs au Covid-19, contre 3 % aujourd'hui.

Autre particularité depuis la pandémie : la bactérie du mycoplasme. *« On a modifié les dates de survenue des microbes, explique Gilbert Greub. D'habitude, le mycoplasme était très régulier, de fin octobre, début novembre au retour des vacances scolaires d'automne, et ça durait jusqu'à ce que la grippe A arrive. Puis le Covid est arrivé, et le mycoplasme s'est fait oublier pendant trois ans - l'effet des mesures anti-covid. Il est revenu en 2023, et comme à ce moment-là on avait plus d'anticorps, il est resté tout l'hiver 23-24, tout l'été 2024 et il est encore là actuellement. »* Cette année, une autre bactérie circule également, c'est la chlamydia pneumoniae. Elle peut causer pneumonies, bronchites et syndrômes d'asthme, entre autres. Elle se diffuse via les voies respiratoires et les mains.

Élise Dottrens
elise.dottrens@le-courrier.ch

Mobilité

25 millions pour des arrêts de bus plus accessibles

Pour rattraper le retard sur l'application de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand), le gouvernement vaudois demande un crédit de 24,7 millions de francs.

Entrée en vigueur en 2004, la LHand imposait une mise en conformité des infrastructures de transports publics dans un délai de 20 ans. Si les véhicules roulants, comme les bus, ont été adaptés dans les délais, les arrêts de bus accusent un sérieux retard. Actuellement, seuls 9 % des 2300 arrêts du canton respectent les normes, soit à peine 200 arrêts.

Pour remédier à cette situation, le Conseil d'État sollicite près de 25 millions de francs auprès des députés. 16,9 millions seront affectés à la mise aux normes des arrêts de bus situés le long des routes cantonales hors traversée de localité, tandis que 7,8 millions seront destinés aux communes pour les soutenir dans leurs travaux. *« Ce programme vise à donner un coup d'accélérateur pour combler ce retard important, le plus rapidement et efficacement possible »,* explique Nuria Gorrite, conseillère d'État, dans un communiqué de décembre.

L'arrêt de bus de Pra Grana, dans la localité de Grandvaux à Bourg-en-Lavaux vient d'être adapté et inauguré en fin d'année

Un arrêt par localité au minimum

Les communes, responsables de 1900 arrêts de bus, bénéficieront d'un soutien financier et technique. Actuellement, seul 180 arrêts communaux sont conformes. Le Conseil d'État prévoit des subventions couvrant 30 % des coûts des travaux, avec un plafond de 15'000 francs par quai. Ce dispositif devrait permettre de moderniser environ 250 arrêts communaux dans un délai de quatre ans. Une brochure technique sera également mise à disposition pour accompagner les communes dans leurs démarches.

Si les travaux prioritaires concernent les 400 arrêts situés sur les routes cantonales hors localités, seuls 30 sont actuellement conformes. Pour définir les arrêts nécessitant une mise aux normes, des critères tels que la fréquentation quotidienne et la proximité d'établissements accueillant des personnes à mobilité réduite (hôpitaux, EMS) ont été appliqués. Un processus qui a d'ores et déjà permis d'identifier 80 arrêts à moderniser en priorité le long des routes cantonales.

Une démarche inclusive pour tous les usagers

Les aménagements incluent l'ajustement de la hauteur des bordures pour permettre un accès sans marche, l'élargissement des quais et, dans certains cas, des travaux plus complexes comme l'aménagement de trottoirs ou de passages sécurisés : *« Ces adaptations ne visent pas uniquement les personnes en situation de handicap. Elles profiteront également aux personnes âgées, aux parents avec poussettes et aux voyageurs chargés »,* annonce le communiqué.

> ***« Ce programme vise à donner un coup d'accélérateur pour combler ce retard important »***
>
> **Nuria Gorrite, ministre des transports du canton de Vaud**

Environ 10 % de la population est directement concernée, mais les bénéfices de ces aménagements s'étendent à un public bien plus large. En revanche, les arrêts ferroviaires ne sont pas inclus dans ce programme, leur mise en conformité relevant des entreprises de transport. Le Conseil d'État espère que cette initiative permettra de rattraper le retard et de rendre les transports publics accessibles à tous, conformément aux valeurs d'inclusion et de mobilité durable du canton.

Texte et photo Thomas Cramatte
thomas@le-courrier.ch

Contrôle qualité

MARCHÉ CONCLU

VOTRE ANNONCE AU MOT

Vente

Appartement 3,5 pièces
A vendre appartement de 3,5 pièces, avec terrasse couverte de 24m² (sans vis à vis) vue sur la campagne. Avec piscine, une cave, une place de parc couverte, dans une P.P.E. comprenant deux villas de 4 appartements dans un endroit tranquille.
Fr. 550.000.-
079 421 33 37

Tente d'exposition
Mastertent 4,5x3 mètres, toit vert, pourtours blancs amovibles, possibilité de fermer sur trois côtés.
En très bon état, peu servi.
Prix 1000.- Frs à l'emporter (Mézières(VD).
079 606 17 14

Apnée

Cherche binôme pour freediving/ snorkeling, toute saison, Puidoux et environs. Horaires et régularité à discuter
079 212 09 34 (whatsapp)

Divers

Retraité cherche AIDE pour petit entretien d'une maison indépendante à Forel (Lavaux)
079 630 11 90

Achat automobiles
Uniquement modèles récents
Déplacement à domicile
Paiement comptant
Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch
0425

0425
Ouvrier indépendant
propose
ses services à la demande
- Travail de jardin
- Taillage de haie
- débroussailleuse

076 262 06 90

Vacances Corse du Sud, Bonifacio

A louer, villa + 2 dépendances
Idéal pour séjour en famille ou entre amis (12 personnes max.) 5 chambres, 4 salles d'eau, salon, coin TV, cuisine d'été, proche des plus belles plages. Consultez notre site :
www.maison-u-sognu.com
Rens : **+41 79 434 78 79**

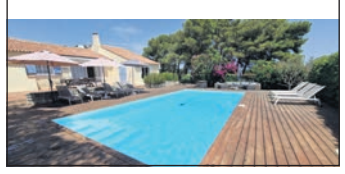

MARCHÉ CONCLU
VOTRE ANNONCE AU MOT

Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots
sur notre site, **www.le-courrier.ch**
et cliquez la rubrique **« Marché Conclu »**
ou l'onglet **« Petites Annonces ».**

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.
Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai :
Dimanche pour le jeudi suivant

Votre nouvelle cuisine Design next125
A découvrir dans nos expositions de Villeneuve et Carouge

next125 GAGGENAU V-ZUG BORA Quooker MÜLLEX

GETAZ
Créateur de cuisines depuis 1956

0425
10 ANS
DE GARANTIE
ET D'ASSISTANCE

Votre Toyota entre les meilleures mains

Réservez un service dès aujourd'hui pour prolonger votre garantie.

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch

Garage Petite Corniche Lutry
Official Car Partner

Garantie et assistance pendant 10 ans ou 185'000 km (selon première éventualité) à compter de la 1re immatriculation, activée lors du service et valable sur tous les véhicules Toyota. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch.

ESCAPE ROOMS
42ND STREET
WWW.42NDSTREET.CH
0425

0425
ceppi
ferblanterie - couverture et entretien de toitures
Chemin du Moulin 1 | CP 63 | 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 | **www.jpceppi.ch**
jp.ceppi@vtxnet.ch | lionel@ceppi-sa.ch

Votations du 9 février

Responsabilité environnementale : le face à face

N'utiliser que des ressources et émettre des polluants uniquement dans la mesure ou les bases naturelles de la vie sont conservées, voici ce que demande l'initiative « Pour la responsabilité environnementale », lancée par les Jeunes Verts sur laquelle le peuple suisse se prononcera le 9 février prochain. Face à face.

Concrètement, l'initiative demande la mise en place d'un délai de dix ans, au terme duquel «l'impact environnemental dû à la consommation de la Suisse ne devra plus dépasser les limites planétaires». Une argumentation faible et dangereuse, selon les partis bourgeois. **Philippe Lörstcher** des Jeunes Libéraux Radicaux Vaudois et **Théodore Savary** des Jeune.s Vert.e.s vaudois.e.s, exposent leurs arguments.

Texte et photos: Élise Dottrens
elise.dottrens@le-courrier.ch

Théodore Savary, pourquoi voter oui à cette initiative ?

Avec cette initiative, on veut inscrire les limites planétaires dans la Constitution. Actuellement, on dépasse cinq de ces neuf limites, et à ce rythme, on fonce vers des crises environnementales multiples. Plus on dépasse les limites planétaires, plus on dégrade les fondements même de la vie sur Terre. Si on n'agit pas pour faire face aux crises, notamment climatique, on sait qu'on va droit dans le mur. Ces catastrophes, on peut encore les éviter.

> ***« Chaque année, on consomme plus que ce que la planète peut renouveler. »***
>
> **Théodore Savary**

Que répondez-vous aux opposants qui argumentent qu'il n'y aura plus assez de ressources disponibles en Suisse ?

On propose justement de gérer nos ressources de manière à éviter d'en manquer. Chaque année, on consomme plus que ce que la planète peut renouveler. On hypothèque notre avenir. A trop puiser dans des ressources finies, on finit par toucher le fond. Et alors ce n'est pas à une simple crise économique qu'on va faire face, mais à une crise existentielle. Repousser l'action par peur du changement, c'est sacrifier les personnes qui subissent déjà les conséquences des crises environnementales et les jeunes générations. C'est tout simplement inacceptable.

Vous êtes optimiste quant aux résultats du 9 février ?

On sait qu'on propose un objectif ambitieux – parce qu'on a besoin d'un changement radical en tant que société. On n'est pas prêts à baisser les bras et on espère que le peuple non plus. Le 9 février, on peut prendre nos responsabilités et préparer l'avenir avec courage.

Philippe Lörtscher, pourquoi voter non à cette initiative ?

Le délai de mise en œuvre prévu par cette initiative est de dix ans. On estime que c'est beaucoup trop court, que c'est irréaliste. Les contraintes qui sont mises sur l'économie et la population sont beaucoup trop importantes. On privilégie les mécanismes qui existent déjà pour la protection de l'environnement, comme par exemple la décision de sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, ou les mesures de protection de la biodiversité, qui portent déjà leurs fruits. Alors nous essayons de faire passer le message via les réseaux sociaux mais aussi avec des rencontres avec les acteurs principalement concernés : les agriculteurs.

Pourquoi cette initiative met en danger les agriculteurs ?

Il y a un ras-le-bol entre les agriculteurs qui essaient d'appliquer les contraintes qui leurs sont imposées par Berne. Et de l'autre côté, une population un peu plus citadine, sensible à d'autres thématiques et qui essaie d'imposer sa vision de ce que devrait être l'agriculture. Le dialogue ne fonctionne plus entre ces deux populations.

> ***« Les contraintes de cette initiative sont beaucoup trop importantes. »***
>
> **Philippe Lörtscher**

Vous êtes optimiste quant au résultat le 9 février ?

Actuellement les sondages sont en défaveur de l'initiative, je ne me fais pas d'illusion. Mais en cas d'acceptation, ça aura des conséquences drastiques sur le niveau de vie de tout le monde. Je ne pense pas que ça soit la piste à suivre pour concilier le niveau de vie qu'on a, et d'autre part la protection de l'environnement.

Rivaz

Le chef étoilé Damien Germanier pose un pied à Rivaz

L'Auberge de Rivaz, tenue depuis sept ans par Jacques et Stéphanie Staempfli Papazian, accueille désormais la cuisine du renommé chef valaisan Damien Germanier, lequel annonce son intention de réduire la voilure de son établissement sédunois. *«J'ai fait le tour de la course aux étoiles et aux récompenses. Je veux désormais me consacrer à une cuisine de brasserie plus traditionnelle, avec un dressage soigné»,* nous a-t-il confié.

Damien Germanier (à gauche) avec Stéphanie et Jacques Staempfli, derrière le bar de l'Auberge de Rivaz

Son restaurant à Sion, distingué par une étoile Michelin et 17 points au Gault & Millau, adoptera une ligne simplifiée et sera rebaptisée « Basique », dès le mois de février prochain. En attendant, depuis une semaine, Damien Germanier a pris la barre de la cuisine de l'Auberge de Rivaz, avec une nouvelle brigade et une nouvelle carte. Lorsque tout sera mis en place, lui qui vit à Montreux, se partagera entre Vaud et Valais. *«Je serai présent à Rivaz quatre jours par semaine»,* précise-t-il.

« Les deux cartes, celle de Sion et celle de Rivaz seront distinctes, mais la source d'inspiration restera la mienne», indique le chef valaisan qui promet aux hôtes de l'auberge une cuisine soignée et savoureuse. Il ajoute : *«Il va de soi qu'à Sion, je ne vais pas proposer des perches du Léman, ce qui sera le cas à Rivaz».* Questionné sur les produits qu'il aime travailler, il répond : *« Les produits du terroir, locaux et de saison. La viande et les poissons inspirent mes recettes… Avec une petite préférence pour la viande. N'oubliez pas que je suis valaisan (rires) ».*

Jacques et Stéphanie Staempfli Papazian ne cachent pas leur satisfaction : *« Damien avait organisé son mariage chez nous, car il adore notre région. Depuis, nous sommes devenus des amis. C'est un vrai bonheur de travailler avec lui ».* Pour l'anecdote, la chienne de Damien, prénommée Bellatrix s'entend déjà à merveille avec Câline, celle des Staempfli Papazian.

Lorsqu'ils reprirent l'Auberge de Rivaz, en 2018, Jacques et Stéphanie l'ont entièrement rénovée et décorée avec des meubles chinés par leurs soins. En 2018, l'auberge a obtenu 14 points au Gault & Millau. Avec sa grande terrasse en été, ses 10 chambres, sa Pinte vaudoise et sa cave qui met à l'honneur les vignerons de la région, l'établissement peut compter sur une clientèle d'habitués, mais aussi de passage, compte-tenu de son emplacement.

Texte et photo Georges Pop

Transition énergétique

61 millions pour accélérer la rénovation énergétique

C'est le montant que le Canton de Vaud prévoit d'allouer en 2025 pour encourager les rénovations énergétiques des bâtiments. En partenariat avec la Confédération, ces fonds visent à accompagner les propriétaires et les communes dans leurs projets d'assainissement et de recours aux énergies renouvelables.

Parmi les nouveautés de cette année, le Programme Bâtiments cantonal augmente les bonus pour les rénovations permettant d'atteindre la classe énergétique C ou B du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Le remplacement des systèmes de chauffage à énergie fossile ou électrique dans les bâtiments de grande taille bénéficie également de subventions majorées, tout comme la mise en place de réseaux de chaleur pour les constructions existantes.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du Plan climat cantonal, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer l'indépendance énergétique du canton. Actuellement, près de 45 % de l'énergie consommée en Suisse provient du secteur du bâtiment, qui génère environ un tiers des émissions de CO2 du pays. Les fonds alloués devraient également produire d'importantes retombées économiques, estimées à 500 millions de francs pour les secteurs de la construction et des énergies renouvelables.

Une approche stratégique et des perspectives législatives

Alors que le Canton dépend encore à 80 % des importations d'énergie, ces mesures s'accompagnent d'un projet de loi sur l'énergie actuellement débattu au Parlement. Ce texte vise à renforcer les soutiens financiers et à offrir aux propriétaires un accompagnement accru dans leurs démarches de rénovation. À terme, l'objectif est clair : permettre au Canton de s'orienter vers une souveraineté énergétique durable.

Thomas Cramatte

Contrôle qualité

Bidlingmeyer

Boulangerie - pâtisserie

Tea room - Terrasse

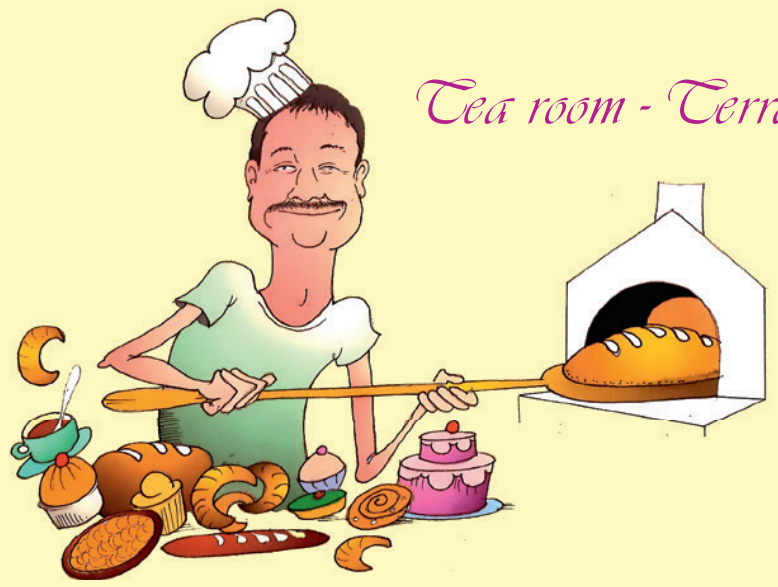

Spécialités :

Flûtes au beurre aux divers arômes
Taillés aux greubons
Divers sortes de pains spéciaux
Salées au sucre
Tartelettes vin blanc
Bouchons Vaudois

Chexbres - Grand'Rue 1
Tél. 021 946 10 28

Blonay - Rte de Tercier 19
Tél. 021 943 11 50

info@bidlingmeyer.com
www.bidlingmeyer.com

GROUPE PIERRE CHUARD
BUREAUX D'INGÉNIEURS CONSEILS

CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - MCR - SANITAIRE
PHYSIQUE DU BÂTIMENT - RATIONALISATION ÉNERGÉTIQUE

CHUARD INGÉNIEURS
INGÉNIEURS CVC - MCR

SORANE
CONCEPTION ÉNERGÉTIQUE

FLUIDES CONCEPTS
INGÉNIEURS SANITAIRE

CHUARD INGÉNIEURS VAUD SA / GENÈVE / FRIBOURG
Rue du Lac 33
CH - 1020 Renens
Tél: +41 21 652 96 22
Fax: +41 21 653 59 25
admin@pierre-chuard.ch

LE COURRIER
LAVAUX | ORON | JORAT

Agrémentez votre table, carnotzet, etc...
grâce aux sets de table de la Poya

Profitez de notre offre
50 sets de table à Fr. 35.-
Livraison comprise
Fr. 25.- si vous venez
les chercher à la rédaction

Commandez directement ici

ciip Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin

Enseignant-e-s, rejoignez-nous sur www.semainedesmedias.ch

Avec le soutien de proEdu.
Ensemble, pour une école qui avance
Bringen wir Schule gemeinsam weiter!

Environnement

Améliorations foncières : un plan d'action pour des terres mieux exploitées et préservées

À la suite du rapport de la Cour des comptes (CdC) publié en novembre dernier, pointant des failles dans la gestion des crédits-cadres pour les améliorations foncières, le Département des finances et de l'agriculture (DFA) vient de publier une feuille de route. Objectif: renforcer l'efficacité, le suivi et la durabilité des projets financés.

Au cœur de cette démarche, une stratégie cantonale pour les améliorations foncières est en cours de création. Celle-ci s'intègre dans une vision agricole à long terme baptisée « Vision politique agricole cantonale 2030 ». Ce projet, qui suit la réforme de la politique agricole fédérale, attendue également d'ici 2030, comprend aussi une révision des lois cantonales liées à l'agriculture, la viticulture et les améliorations foncières. Pour accompagner ces nouveautés, un nouveau crédit-cadre pour 2026-2028 est actuellement sur les rails.

Des changements dès cette année

Pour répondre aux critiques et moderniser les procédures, le DFA introduira dès 2025 des outils pratiques comme des listes de contrôle et un journal des incidents. Ces mesures visent à simplifier et fiabiliser le traitement des dossiers, c'est du moins ce qu'annonce un communiqué publié le 23 janvier par le DFA. Afin de soutenir ces changements, les équipes travaillant sur les améliorations foncières se verront renforcées. À partir de ce printemps, des visites sur le terrain permettront d'évaluer directement les ouvrages réalisés et de capitaliser sur les expériences passées. Par ailleurs, une base de données dédiée au suivi des coûts sera mise en place pour une meilleure gestion.

Les améliorations foncières visent à optimiser l'exploitation agricole tout en préservant la durabilité des sols

Durabilité et formation au cœur des priorités

Le DFA place la durabilité au centre de cette réforme. De nouveaux critères, élaborés avec des experts, seront intégrés aux processus d'octroi des subventions pour garantir une adéquation entre les projets et les objectifs environnementaux. Également au programme, une formation spécifique sera également dispensée aux acteurs concernés, garantissant une parfaite adéquation entre les financements accordés et les objectifs environnementaux et sociaux.

Qu'est-ce qu'une amélioration foncière ?

Une amélioration foncière désigne des interventions destinées à optimiser l'exploitation des terres agricoles et viticoles. Cela inclut, par exemple, le remaniement des parcelles pour en améliorer la disposition, la création de chemins d'accès, la modernisation des systèmes d'irrigation ou encore la préservation des sols pour maintenir leur fertilité et leur qualité.

Texte et photo Thomas Cramatte
thomas@le-courrier.ch

Opinion

Le 9 février, un vote sur notre responsabilité à l'égard des générations futures

Nous voterons dans 10 jours sur un seul objet, mais ô combien important puisqu'il traite du respect des capacités de notre planète à assurer la vie de nos descendants. Pas surprenant donc que cette initiative « pour la responsabilité environnementale » soit issue de la jeune génération, exprimant de façon légitime ses préoccupations quant à son avenir.

L'initiative demande que soit posé un cadre aux activités économiques de la Suisse afin qu'elles s'inscrivent, dans les 10 ans à venir, à l'intérieur des limites planétaires, concrètement qu'elles ne dépassent pas les capacités de régénération naturelles (usage des ressources, pollution). Le concept scientifique des « limites planétaires » définit 9 seuils que l'humanité ne doit pas dépasser afin de ne pas compromettre les conditions nécessaires à la vie. Or 6 d'entre eux (climat, biodiversité, occupation des sols, eau douce, cycles de l'azote et du phosphore, pollution) sont déjà dépassés au niveau mondial. L'empreinte de la Suisse sur l'environnement est telle que si le monde entier vivait comme nous, il faudrait 2.5 planètes pour subvenir à ses besoins. Pour l'ensemble du monde, la moyenne est de 1.75 planètes (70 % des pays dépassant le seuil 1.0, mais 30 % étant inférieure), alors qu'il était de 1.0 planète en 1970, ce qui dénote une évolution récente !

Partisans et opposants partagent en fait la même constatation : notre manière de vivre compromet les conditions de vie futures et le développement des pays émergents. Mais quels sont alors les arguments des opposants, et que leur répondre ?

Ils évoquent les risques de chute de compétitivité des entreprises et une hausse du coût de la vie. Mais une économie responsable et orientée vers la durabilité sera plus robuste et résiliente par rapport aux bouleversements à venir. Certes ce virage engendrera des coûts, mais le coût de l'inaction serait encore plus grand avec la multiplication des phénomènes résultant des dérèglements occasionnés. Différer les changements nécessaires engendrerait des dégâts irréversibles et une charge financière insupportable pour les générations futures.

Il est aussi reproché à l'initiative de ne pas proposer de mesures concrètes et d'aggraver les inégalités. Mais comme tout article constitutionnel, l'objectif est ici de fixer des principes de base puis laisser le législateur définir les mesures nécessaires, l'initiative demandant explicitement qu'il soit tenu compte de l'acceptabilité sociale de celles-ci.

Les opposants crient aussi à « l'utopie dangereuse », au « délire décroissantiste » et au délai de mise en œuvre irréaliste de l'initiative. Mais n'est-ce pas une façon d'éviter le débat de fond, une forme de déni de réalité (refus de voir qu'une croissance infinie sur une planète aux ressources limitées conduira à l'effondrement de l'économie elle-même) ou une posture carrément cynique (« après nous le déluge ») ?

Il faut admettre que notre système est en crise et qu'il est nécessaire d'y remédier sans tarder, en faisant de la protection de l'environnement une priorité afin de préserver les conditions même de la vie. Pour cela notre économie et la société doivent s'orienter vers la durabilité. Par ailleurs la Suisse, du fait de notre niveau de vie, a plus que d'autres la capacité d'y parvenir et se doit d'être exemplaire. Cette votation porte donc sur notre responsabilité à l'égard des générations à venir !

Accepter cette initiative, c'est se mettre enfin sur le chemin de la durabilité, donner de l'espoir à nos enfants et petits-enfants en leur offrant la perspective d'un monde meilleur et équitable. « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » (Antoine de Saint-Exupéry).

Jean-Daniel Bonjour,
chef de groupe des Vert.e.s de Savigny

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Quelqu'un !

A la rencontre des gens d'ici :

André à Oron-le-Châtel

« Lorsque j'étais adolescent, comme j'habitais à côté, j'ai été sollicité par l'intendant du château d'Oron pour guider les visiteurs. À cette époque, ils se comptaient par dizaines de milliers. C'est ainsi que j'ai commencé à me familiariser avec cet édifice et à l'aimer. C'est en 1983 que j'ai adhéré à l'Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO). J'en suis devenu le Président, il y douze ans. »

Physicien de formation, enseignant retraité, ancien doyen du Gymnase Auguste Piccard, André Locher n' a jamais été avare de son temps lorsqu'il s'est agi de se consacrer à la vie locale, qu'elle soit économique, politique ou patrimoniale. Il serait trop long d'énumérer ici les fonctions qu'a occupé, ou celles qu'occupe encore, celui qui, par exemple, a dirigé la banque Raiffeisen d'Oron, en un temps où les transactions se faisaient encore à domicile. Aujourd'hui, cet agissant et souriant septuagénaire se dévoue corps et âme à la gestion et à la conservation de l'auguste édifice près duquel il a toujours vécu.

« Avant la mise en service de l'autoroute A12, entre Vevey et Berne, via Bulle et Fribourg, dans les année 70, le château pouvait compter sur dix fois plus de visiteurs qu'aujourd'hui. Le déplacement du trafic sur l'autoroute nous a privé de la plupart d'entre eux. Aujourd'hui nous en avons peut-être quelque deux mille par année. À titre de comparaison, le château de Chillon en recense 400'000… », explique-t-il avec une discrète pointe de nostalgie.

Emblème de la région, bâti au XII[e] siècle, résidence successivement des comtes de Gruyère, des baillis bernois, puis de riches familles, le château d'Oron a été acquis, en 1938, par l'association que préside André. Charge à elle d'en prendre soin et de trouver les moyens d'accomplir cette mission. *« Il y a bien-sûr les visites et nos cotisations, mais notre principal source de revenus réside dans la location de nos salles pour des banquets, une soixantaine par année. Mais la concurrence et rude. D'autres châteaux suivent notre exemple… ».*

Pour les visites, notre président n'hésite pas à mettre parfois lui-même la main à la pâte. Depuis quelques années, aux mois de décembre et janvier, une fois la nuit tombée, avec son épouse Simone, il organise des visites du château à la bougie. Fier de la grande bibliothèque, riche de 18'000 volumes anciens, certains uniques, il répond aux chercheurs qui le sollicitent : *« Certains ont besoin de copies, mais d'autres viennent ici, parfois de loin, pour consulter les ouvrages. »*

Inutile de préciser que le vénérable édifice a besoin de soins permanents. *« Nous avons récemment lancé un appel de fonds pour un nouveau plan de restauration. Nous souhaitons notamment remettre en état le chemin de ronde. »*

Merci de votre accueil, André… Et bonne suite dans vos œuvres !

Texte et photo Georges Pop

Contact :
www.chateaudoron.ch

Contrôle qualité

Un sinistre?

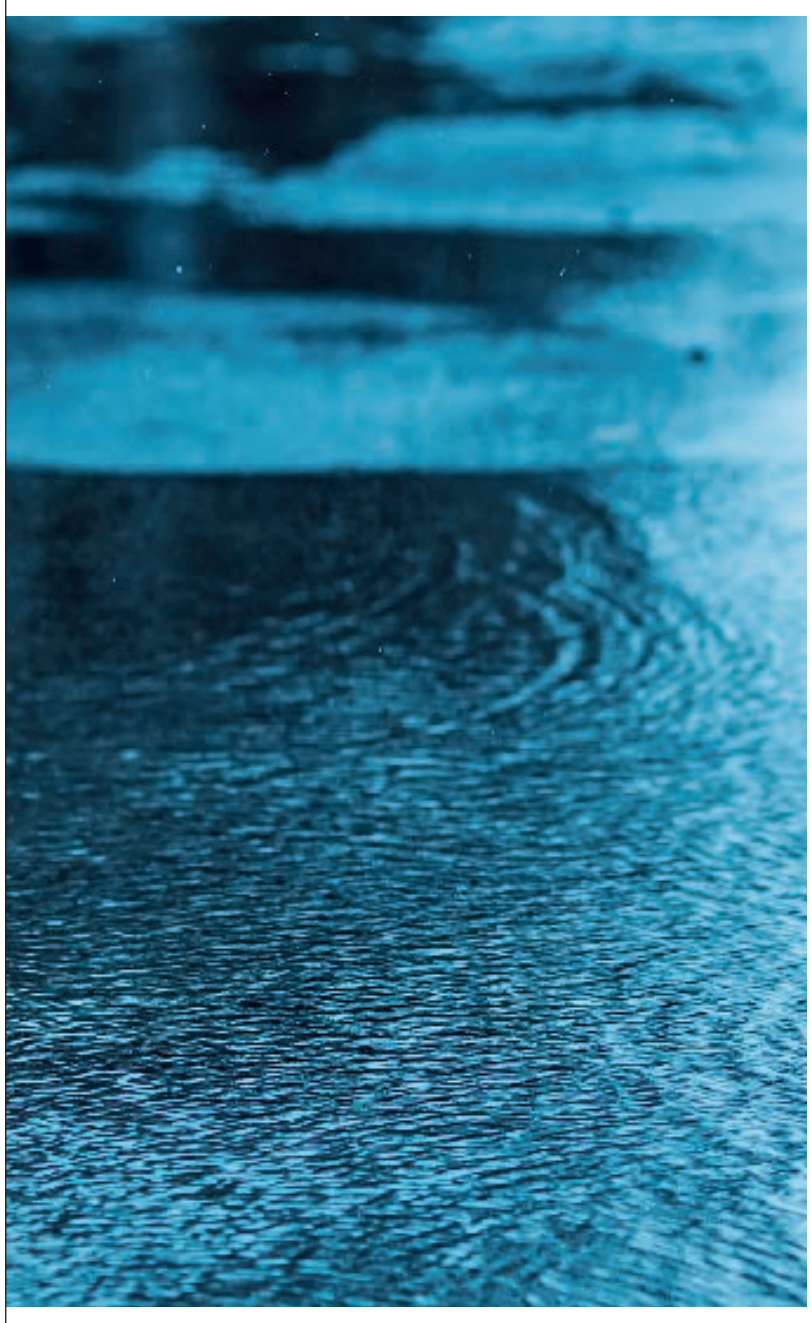

Nous possédons l'expérience
et les techniques de pointe pour
l'assainissement et le nettoyage
après un incendie ou dégâts d'eau

NETEC SA
Assainissement et Nettoyage
Incendie • Dégâts d'eau

0800 240 002 | info@netecsa.ch | www.netecsa.ch

Savigny

2025, célébration des 200 ans d'indépendance

Voilà 200 ans que Savigny s'est séparé de Lutry en devenant ainsi une commune indépendante. Selon les archives, c'est le 17 mai 1923 que le Grand Conseil vaudois a approuvé le décret précisant que la commune de Lutry soit divisée en deux communes dont l'une conservera le nom de commune de Lutry et l'autre portera celui de commune de Savigny. Il aura ensuite fallu presque deux ans pour permettre aux représentants des deux entités pour s'entendre sur le partage des biens communaux. Enfin, le 5 mai 1825, la population de Savigny a pu élire ses premières autorités communales.

La Municipalité a donc choisi l'année 2025 pour organiser les festivités liées au 200e anniversaire de son indépendance. Pour les réaliser, elle a fait appel à un comité d'organisation constitué de municipaux et de différentes personnes impliquées dans la vie culturelle de la commune.

Ce comité a élaboré un programme se découpant en quatre phases, soit une pour chaque saisons de l'année. Cette organisation a été approuvée par la Municipalité et les coûts ont pu être intégrés au budget 2025 qui a été accepté par le Conseil communal en décembre 2024.

Pour ouvrir les festivités, deux soirées intitulées «de l'indépendance» sont au programme les vendredi 28 février et samedi 1er mars au Forum de Savigny. Le premier soir, la «soirée officielle» est réservée aux autorités communales et aux représentants des autorités cantonales. La deuxième est ouverte au public.

© stemutz.com

Nathalie Devanthey

Photo DR

Les Sissi's

Le comité a fait appel à Nathalie Devanthey (photo) pour animer ces deux soirées. Elle sera accompagnée des Sissi's (photo). Divers intermèdes musicaux et artistiques seront assurés par des sociétés locales de Savigny.

Quant à la deuxième manifestation, le défi est d'avancer la date du marché au 21 juin, traditionnellement prévu le premier samedi de septembre, pour profiter de la fête de la musique. La Commune de Lutry est bien entendu la commune invitée. Le marché se déroulera comme à l'accoutumée, conjointement avec des exposants du salon gourmet de PapilleHot. Il sera suivi d'animations musicales gratuites: dès 15h au Temple et ensuite sur l'amphithéâtre du Forum jusque tard dans la soirée.

Les 23 et 24 juin en fin d'après-midi, ce sont les classes de Savigny, grâce au soutien des enseignants, qui présenteront un spectacle lié à la séparation des deux communes.

Le 1er août est l'occasion d'organiser la troisième manifestation. Le site de la Goille, où se déroule annuellement la mi-été des Amis de Moille (fête prévue du 8 au 10 août) a été choisi. Le montage des tentes est donc avancé pour permettre le bon déroulement des festivités de la fête nationale. Au programme: le matin, brunch et le soir, bœuf à la broche. Durant toute la manifestation, des animations musicales sont également prévues. La partie officielle et le feu se dérouleront sur le site.

La nuit de la raisinée prévue du 24 au 25 octobre clôturera les festivités du 200e. Une animation avec buvette permettra aux visiteurs de partager un moment convivial.

Enfin, le Conseil communal du 1er décembre 2025 tiendra sa séance dans la salle du Grand Conseil à Lausanne.

Une exposition permanente de reproductions de documents depuis la séparation jusqu'à nos jours est prévue dans la Maison de commune. L'installation de bornes commémoratives au Bois de la Ville (limites communales) et au Grand Jorat, plus particulièrement au chemin de la Fontaine à la limite des propriétés des forêts de Lutry et de Savigny est également planifiée durant cette année.

Dans le but de permettre à chacune et chacun de se souvenir de ce partage, un sentier commémoratif devrait également voir le jour en 2025.

Toutes ces manifestations ne peuvent se dérouler sans l'appui de bénévoles. A ce titre, la Municipalité tient à remercier chaleureusement les sociétés locales qui ont d'ores et déjà accepté d'apporter leur soutien.

Nul besoin de vous précipiter au bureau communal pour connaître les modalités des inscriptions à ces manifestation ou de vous inscrire comme bénévole. Les détails de chacune d'entre-elles feront l'objet d'annonces tout ménage et seront annoncées sur le site internet de la Commune.

bp

Viticulture

Le Clos d'Oron à travers le monde

Voyager avec une bouteille de vin? C'est l'idée originale proposée par la Municipalité d'Oron, qui a lancé un concours depuis 2019 pour voir jusqu'où le vin de la commune peut aller. À la clé, un carton de six bouteilles pour la photo la plus originale prise aux quatre coins du monde.

L'idée est simple: immortaliser une bouteille du désormais célèbre Clos d'Oron dans l'un des quatre coins du monde. Cliché loufoque ou plus conventionnel, dans un lieu emblématique ou devant un panorama méconnu, toutes les photos sont analysées. Le «Challenge du Clos d'Oron» est ouvert à tous jusqu'au 31 décembre de chaque année. Les membres de l'exécutif viennent de rendre leur verdict pour l'édition 2024, et c'est une photo prise à Santana, sur l'île de Madère, au Portugal, qui a été primée.

Nouveautés 2024

Une innovation marquera la cuvée 2024: après le succès des cuvées «Coup de Foudre» pour le Chasselas, c'est désormais l'assemblage rouge Gamaret-Garanoir qui bénéficiera de ce procédé. Ce vin, élevé dans un tonneau en chêne construit avec du bois des forêts locales, promet une nouvelle expérience gustative.

Pour Daniel Sonnay, municipal responsable du dossier, la récolte de l'année dernière s'annonce prometteuse malgré les défis posés par la météo pluvieuse de l'an dernier: *«Grâce à l'expertise de Xavier Fonjallaz et aux précieux conseils de Maurice Neyroud, le millésime 2024 devrait tenir ses promesses»*, a-t-il confié. Par ailleurs, la Municipalité envisage de moderniser le design des étiquettes, resté inchangé depuis 2012, afin de donner un souffle nouveau à l'identité visuelle du Clos.

Le Clos d'Oron en chiffres

Propriété de la commune, le Clos d'Oron est un vignoble niché sur la commune de Corsier-sur-Vevey. Comptant 15'219 m², il produit entre 10'000 et 12'000 litres de Chasselas et environ 1'000 litres d'un assemblage Gamaret-Garanoir chaque année. Reconnu pour sa qualité, il bénéficie de la mention Grand Cru et du label Terravin «Lauriers d'Or».

Thomas Cramatte
thomas@le-courrier.ch

«Grâce à l'expertise de Xavier Fonjallaz et aux précieux conseils de Maurice Neyroud, le millésime 2024 devrait tenir ses promesses»

Daniel Sonnay, municipal

© Paula Povoa

La photo gagnante du Challenge du Clos d'Oron 2024, immortalisée par Paula Povoa, à Santana, sur l'île de Madère au Portugal

Contrôle qualité

GTS SOLAR

Confiez-nous la réalisation
de votre propre source d'énergie

- INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- CARPORT ABRI SOLAIRE
- BORNE DE RECHARGE
- STOCKAGE D'ÉNERGIE SOLAIRE
- MONITORING DE L'ÉNERGIE
- BOILER À ÉNERGIE SOLAIRE
- SOLUTIONS RÉVERBÈRE LAMPADAIRE SOLAIRE
- MOBILIER SOLAIRE

Equipez-vous de votre propre système de production renouvelable.
Une installation photovoltaïque c'est 40 ans de durée de vie des modules solaires avec 25 ans de garantie.
Nous réalisons des installations clé en main et en mesure de répondre à tous les critères d'exigences.

GTS Solar SA Chemin des Lentillières 24, 1023 Crissier | Tél. 021 691 47 37 | Email: info@gts-group.ch

www.gts-solar.ch

Bourg-en-Lavaux

La B-e-L équipe vous invite

La nouvelle association B-e-L équipe de Bourg-en-Lavaux vous convie à sa fête !

Le projet *«Actions Communautaires»*, mené par Pro Senectute Vaud mandaté par la Commune de Bourg-en-Lavaux, a débuté en janvier 2023. Deux ans plus tard, c'est un groupe de plus d'une trentaine d'habitant.e.s de 60 ans et plus qui se sont rencontré.e.s, ont discuté de leurs envies, de leurs besoins et qui ont mis sur pied avec entrain une dizaine d'activités réalisées à ce jour. Un local fut mis à disposition du groupe par la commune. Aménagé et décoré avec soin, ce lieu de multiples rencontres accueille ses membres autour d'une boisson. C'est ainsi qu'enthousiasmés par ce projet et accompagnés avec bienveillance et compétence par les guides de Pro Senectute, divers ateliers se sont créés, tels que permanence-café au local, pratique de langues, soutien informatique, débats et échanges sur différents thèmes proposés ou libres, partages d'impressions et de commentaires, séances de comité… On y joue aussi aux cartes, des marches sans inscription sont fixées selon le temps et les saisons, ainsi que des visites de musées ou d'autres sorties. Une fois par mois, *«Table au bistrot»* propose un repas dans la région.

Toutes nouvelles idées ou propositions sont entendues lors de nos séances mensuelles. A cet effet, une salle de classe est libérée et mise à disposition du grand groupe. Un grand merci à l'école et plus particulièrement à Nicolas Blanc pour cela ! L'ensemble fonctionne sur un mode de bénévolat et d'engagement personnel : soit d'offrande de ce que l'on propose de transmettre, ou d'aide à l'installation-remise en état de lieux destinés à se rencontrer au local ou ailleurs pour des sujets d'intérêt général commun.

Une association nommée B-e-L équipe a pu ainsi se constituer, regroupant des aîné.e.s en recherche de communication et d'échanges. Reconnaissante, celle-ci remercie toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien à sa création.

Après une partie officielle, des membres de B-e-L équipe vous présenteront leur association et toutes les activités qu'ils et elles proposent. Une animation musicale populaire est prévue ainsi qu'un apéritif afin de partager un moment sympathique et convivial.

Texte et photos Gabriel Noble, chargé de projet communautaire

Inscription jusqu'au 5 février

ou besoin d'aide pour vous rendre sur place, **n'hésitez pas à prendre contact au *079 668 64 92* ou *gabriel.noble@vd.prosenectute.ch***

Pour fêter ce passage de témoin,
B-e-L équipe invite les seniors de la Commune,
à une fête de passation
le mardi 11 février 2025, à 17h30 (accueil dès 17h)
à la salle Davel, place d'Armes 16, 1096 Cully

Bulle

*** Contenu sponsorisé ***

SALONBOIS – du 6 au 8 février 2025

La 17e édition de SALONBOIS ouvre ses portes à Espace Gruyère, à Bulle du 6 au 8 février 2025. Avec près de 90 exposants, le salon est une véritable vitrine de la filière bois et valorise les grandes tendances du secteur. Un programme riche en informations, conseils, conférences, découvertes et événements est proposé aussi bien aux professionnels qu'aux propriétaires et aux particuliers. L'édition 2025 met à l'honneur les milieux forestiers avec la venue du Centre forestier de formation de Lyss en qualité d'invité du salon. La journée du samedi 8 février poursuit la mise en lumière de la forêt par un cycle de conférences intitulé «lieu d'accueil, biodiversité et fonctions : cap sur la forêt».

A noter que le vendredi 7 février, le salon propose une nocturne en ouvrant ses portes aux visiteurs jusqu'à 21h. Depuis plus de 20 ans, SALONBOIS s'est imposé comme la plateforme de référence en Suisse romande dans le domaine du bois.

SALONBOIS accueille près de 90 exposants dévoilant des solutions actuelles pour les acteurs de la filière bois. Le public du salon est constitué de professionnels ainsi que de propriétaires et de particuliers désireux de bâtir, transformer ou rénover leur habitat. Les menuisiers et charpentiers sont présents pour offrir leurs conseils pour la maison en bois. Quant aux scieries et commerces de bois, ils exposent leur gamme de produits durant les trois jours. Les acteurs de l'énergie ne sont pas en reste avec la présentation des nouvelles chaudières à bois, avec l'offre de combustibles (pellets, plaquettes forestières). Enfin, fabricants et vendeurs de machines à bois, outillage, ferrements et logiciels de gestion (DAO, ERP) proposent à tous les professionnels de la filière suisse leurs nouveautés et services. Venus de tout le pays et également de l'étranger, les exposants se réjouissent de cette rencontre bisannuelle à Bulle, où la convivialité et l'esprit des lieux offrent une ambiance favorable aux bonnes affaires.

Jeudi 6 février : Menuisiers, ébénistes, comment réagir face aux nouveaux défis rencontrés dans nos professions ?

L'Association romande des cadres ébénistes-menuisiers CEM co-organise avec l'appui opérationnel d'Espace Gruyère, un séminaire sur les changements qui affectent les professions de menuisiers et d'ébénistes. Travailler le bois dans la société d'aujourd'hui implique un tiraillement constant entre tradition et innovation. Le menuisier et l'ébéniste utilisent quotidiennement un savoir-faire ancestral et des moyens techniques modernes.

Vendredi 7 février : Ponts et passerelles en bois, exemples suisses

Le comité d'organisation met sur pied une conférence consacrée aux ponts et passerelles en bois. Le but du forum est de sensibiliser le public à l'utilisation du bois, et plus particulièrement le bois local. Les exemples choisis vont d'ailleurs tous dans ce sens.

Samedi 8 février : rénovation et forêt à l'honneur

Ces présentations sont orientées vers un public plus large avec un premier cycle de conférences sur la rénovation d'un habitat. Le second cycle, ouvert au public adulte et aux jeunes, met en lien la population et la gestion forestière. Les spécialistes du milieu forestier animeront cette conférence, accessible à tous.

Invité d'honneur – Le Centre forestier de formation de Lyss est l'invité d'honneur. Sa tâche principale est la formation des gardes forestier-ère-s de niveau Ecole supérieure. Il est également engagé dans la formation continue du secteur forestier et de la formation des rangers.

Animations pour les familles – Depuis sa création, SALONBOIS accueille le jeune public sur un espace dédié à la filière bois. Le samedi 8 février, les enfants dès 7 ans pourront fabriquer les mini-fours solaires en bois.

Organisateurs et exposants se réjouissent d'accueillir les nombreux visiteurs attendus à cette 17e édition de SALONBOIS.

Varsha Schnyder

Lieu
Espace Gruyère,
Rue de Vevey 136, 1630 Bulle

Dates
Du jeudi 6 au samedi 8 février

Horaires
Jeudi 10h-18h,
Vendredi 10h-21h
(nocturne le vendredi)
Samedi 10h-17h

Tarifs
Adultes : CHF 11.-,
AVS-AI-Etudiants dès 18 ans : CHF 9.-,
Moins de 18 ans : gratuit

Publicité

SBB CFF FFS

Horaires modifiés Palézieux–Payerne (R8 et R9).

Du vendredi 14 février 2025 à 22h au lundi 9 juin 2025 à 4h.

- Ligne R8 (Allaman–Payerne) supprimée entre Lausanne et Payerne. Ligne R9 (Allaman–Murten/Morat) supprimée entre Palézieux et Payerne.
- Bus de remplacement (EV) entre Palézieux et Payerne.
- Bus 361 (Epalinges, Croisettes–Moudon/Lucens/Payerne): Connexion rapide entre la Broye et le métro lausannois m2.

Merci de consulter l'horaire en ligne sur CFF.ch ou dans l'appli Mobile CFF avant chaque voyage.

Le plus charmant marché de la région.

MARCHÉ de Lutry

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Société de Développement LUTRY

Renseignements: www.sdlutry.ch

Avec le soutien de Commune de Lutry

Duvet de canard argenté 40%

dès 125.-

Taie dès 17.50

SOLDES

Oreiller
duvet de canard plumette

dès 30.-

GRAND CHOIX: FOURRE LINGE,CUISINE,PLAID COUVERTURE,NAPPE PEIGNOIR, ETC...

Magasin:
Lausanne 0213235044
Vevey 0219215066
Morges 0218025888
www.drafil.ch

1315 La Sarraz (Vaud)
0218667291

FABRIQUE DE DUVETS

Avez-vous oublié de voter ?

☐ Oui

☐ Non

canton de vaud

Le 9 février 2025,
votre voix compte.

Derniers délais sur vd.ch/on-vote

Réflexion

Haïa-haïa-haïa-haïa-haïa… Non ce n'est pas la Paloma

Il y a quelques années un grand champion, mondialement connu, avait avoué… que chaque matin, il lui fallait près de trois quarts d'heure pour se lever, tant son corps le faisait souffrir.

AIE ! … le stress…

A ce qu'il paraît ou, il est dit que le stress serait la résultante d'une perturbation provoquée par une agression, tout en pensant que ce mot ou pathologie pourrait découler de notre société actuelle. Alors, que vient faire… le stress sur la planète sport ? Il est vrai et nous devons l'avouer, que dès la fin du vingtième siècle a vu éclore bien des expressions *« nouvelles »* en tous domaines.

Le mot *« stress »* en fait partie.

Est-ce une mode ? Une nouvelle forme d'existence en provenance d'une pseudo importance ?

C'est une question ou plutôt un sujet à réflexion pour tout sportif, tout en osant avouer… juste qu'il existe.

Le sport ne s'hérite pas…

Le sportif, la sportive doivent apprendre à vivre par et dans leur corps. Cela se conquiert par un bel apprentissage. Apprentissage sportif s'entend. Alors pourquoi implique-t-on ces derniers dans une espèce d'antichambre des pires maux pouvant provoquer des troubles… ne pouvant que les desservir ?

Cette question, quelle que peu provocatrice, n'est pas si éloignée de la réalité tout en restant relative. Combien de sportifs avouent *« avoir la boule au ventre »* en entrant sur une pelouse, une patinoire, une piste d'athlétisme ?

Étonnant. Même s'il paraît que le stress est un phénomène naturel et utile en certaines circonstances, il est reconnu que ce dernier est également… une agression de l'organisme par des agents physiques, psychiques voire émotionnels pouvant entraîner certains déséquilibres assez graves sur l'individu.

Ce n'est pas le but recherché par le monde sportif… même au plus haut niveau !

© Pixabay : Alexas Fotos / Sethink

Tout sportif, avant une compétition est, et c'est normal, concentré, attentif… presque comme un chat qui guette une souri. De principe, il devrait être calme, situation qui ne peut qu'améliorer ses capacités physiques… à savoir, ses résultats.

Exemple pour tous sports

Essayons de nous figurer un cavalier hyper nerveux, stressé lors d'une finale de Jeux olympiques ou d'un championnat du monde. Jamais il n'atteindra le podium, son cheval ressentira immédiatement son état d'âme

Alors pourquoi… le stress ?

Est-ce la mainmise sur le, la sportive d'une volonté extérieure ? D'obligations pécuniaires ? De directives n'impliquant *«que»* le résultat ? Des médias ou de l'orgueil du vedettariat ?

Troublant !

Oui, c'est assez troublant, il faut le reconnaître, tout en sachant que même avec toutes les facilités que l'on offre aujourd'hui à la jeunesse désirant pratiquer un sport à tout niveau, cette dernière est immanquablement tributaire de la société actuelle dans laquelle elle vit, ne laissant à personne une liberté totale.

Alors, le sport implique-t-il également ce fléau que représente l'angoisse de la non réussite désignée… par stress ? Réussite souvent promise de façon artificielle par des apports extérieurs, parfois impossible à réaliser ?

Non le sport ne doit en aucun cas être le terreau… du stress.

A méditer !

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne

Le droit et vous

Un avocat vous répond

Question

Je suis maman d'un garçon qui va souffler ses 14 bougies au mois de novembre prochain. Je suis séparée de son papa depuis la naissance de notre enfant.

Malheureusement, il ne s'est jamais vraiment investi dans l'éducation de notre fils. Mon ex-conjoint n'a jamais souhaité voir son enfant de manière régulière et venait lui rendre visite à son bon vouloir.

Nous n'avons jamais saisi la Justice pour mettre au clair la situation.

Aujourd'hui, mon ex-conjoint a entrepris les démarches auprès du Tribunal pour faire valoir ses droits. Après quelques mois de procédure, il s'est vu attribuer un droit de visite *« usuel »* d'un week-end sur deux.

A ce jour, notre enfant ne souhaite pas aller chez son père. J'ai peur que cette situation se retourne contre moi, que puis-je faire ?

Réponse

Tout d'abord, pour que les relations personnelles du parent qui n'a pas la garde de l'enfant se passent bien, il est essentiel que les deux parents y mettent du sien et collaborent, ce qui implique notamment une communication et une organisation préalable.

Malheureusement, il arrive souvent que la collaboration entre les parents soit difficile ce qui entrave le bon déroulement du droit de visite.

Afin de résoudre cette problématique en amont, il peut être utile de faire appel à des thérapies familiales qui permettent de discuter dans un endroit neutre.

Juridiquement, l'article 273 alinéa 1 du Code civil indique que « le père ou la mère qui ne détient pas l'autorité parentale ou la garde ainsi que l'enfant mineur ont réciproquement le droit d'entretenir les relations personnelles indiquées par les circonstances. »

L'article 274 al. 1 du Code civil prévoit quant à lui : « le père et la mère doivent veiller à ne pas perturber les relations de l'enfant avec l'autre parent et à ne pas rendre l'éducation difficile. »

La sanction juridique en cas d'entrave serait éventuellement un rappel à l'ordre aux parents par l'autorité compétente.

En revanche, la sanction pénale n'existe point, sous réserve de l'article 292 du Code pénal qui met en avant l'insoumission à une décision rendue par une autorité. La peine serait ainsi une amende. Pour être sanctionné, il faut encore que le jugement le prévoit expressément.

Il sied encore de préciser que, quand bien même il n'est pas concevable de forcer un enfant à se rendre chez le parent non-gardien, il est dans son intérêt d'avoir des relations personnelles fréquentes, stables et harmonieuses avec ledit parent.

Caroline Matthey-Marchesi, avocate

Route de Lausanne 18, 1610 Oron-la-Ville
Mail : **cmm@avocat-oron.ch**
Téléphone : **021 991 71 20**
Site Internet : **www.avocat-oron.ch**

Laurent Damond
Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation

www.laurentdamond.ch

L'Argent

L'argent peut être une source de rêves et mais aussi de discordes. Pour Clara et son frère, Thomas, il représentait un mur infranchissable et leur histoire pourrait être celle de tant d'autres. Il y a un héritage familial, puis une mauvaise communication et enfin une dispute qui menaçait de déchirer leur relation.

Tout a commencé quelques mois plus tôt, lorsque leur maman, laquelle était veuve, est décédée. Dans son testament, elle a laissé une maison au milieu de Lavaux, là où Clara et Thomas ont grandi. Les souvenirs d'enfance sont encore bien présents dans les murs de cette bâtisse, mais ils n'étaient pas suffisants pour effacer leurs désaccords. En effet, Clara souhaitait vendre la maison, tandis que Thomas, attaché aux lieux, refusait catégoriquement.

Lorsqu'ils se sont retrouvés dans ma salle de médiation, la tension était palpable. Clara était assise droite, un dossier de documents parfaitement organisé posé devant elle. Thomas, plus réservé, jouait nerveusement avec un stylo, les yeux baissés. Dès le début de la séance, ils ont fait part de leurs divergences avec virulence.

Clara se voulait rationnelle : *« C'est simple, Thomas, on vend, on partage et chacun utilise sa part comme il l'entend. » « Ce n'est pas qu'une question d'argent, Clara, cette maison, c'est nos souvenirs. Comment peux-tu t'en débarrasser comme une vieille chaussette ? »* rétorqua Thomas, empli de colère.

C'est alors que j'intervins : *« Avant de parler de solutions, essayons de comprendre. Thomas, qu'est-ce qui rend cette maison si importante pour vous ? Et Clara, pourquoi est-il essentiel de vendre la maison ? »*

Clara me répondit. *« J'ai besoin de cet argent pour acheter un appartement. Ce n'est pas par plaisir que je veux vendre, mais je rêve de posséder mon propre chez moi. »*

Thomas retorqua : *« Moi, je ne peux pas la voir partir. C'était le rêve de nos parents. Ils se sont battus pour acheter cette maison. »*

Les émotions commencèrent à émerger et derrière la question financière se cachait un conflit bien plus profond, celui des souvenirs et d'une manière différente de percevoir l'héritage familial. Clara n'avait pas mesuré à quel point la maison symbolisait pour son frère un ancrage dans leur histoire commune. Quant à Thomas, il réalisa que pour Clara l'argent représentait un tremplin vers son avenir.

Alors que la séance avançait, des idées commencèrent à émerger. Clara proposa : *« Et si on trouvait un moyen de conserver la maison et que tu t'en occupes ? Mais il faudrait que je reçoive une part équitable de l'héritage. »* Thomas réfléchit. *« Peut-être qu'on pourrait garder la maison en copropriété et je pourrais y habiter. Bien entendu, je te verserai un loyer. »*

Cette proposition, bien qu'encore imparfaite, marquait un tournant. La sœur et le frère n'étaient plus dans une bataille de positions, mais dans une recherche de compromis. A la fin de la séance, ils avaient posé les bases d'un accord.

Quelques mois plus tard, ils ont finalisé leur solution, soit de garder la maison en copropriété. Clara avait accepté de reporter son projet immobilier et Thomas s'était engagé à prendre soin des lieux et à verser un loyer à sa sœur. Ensemble, ils avaient prouvé que l'argent, s'il peut diviser, n'est jamais une raison suffisante pour abandonner une relation précieuse.

L'argent est un outil, non une fin et lorsqu'il devient source de conflit, la médiation offre un chemin où l'écoute et la compréhension permettent de préserver ce qui compte vraiment, les rapports humains.

Laurent Damond, avocat

Contrôle qualité

0425

Menuiserie Charpente

B. Millasson

• Construction • Agencement • Transformation

1616 Attalens

Tél. 021 947 33 51
www.bmillasson.ch

0425

KLT

Transports - Terrassement - Démolition

Ch. Des Planches à Michoud 12
1072 Forel (Lavaux)

contact@kltt.ch

079 637 80 14

0425

MS SANITAIRE SARL
SAVIGNY

Technique : Yvan Richard
Administratif : Lionel Clément

Nouvelles constructions — Travaux d'entretien
Rénovations — Dépannages d'urgence

✆ 021 781 10 19 www.msanitaire.ch

Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail : masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax : 021 781 12 03

0425

LYNX SECURITE S.A.

24h / 24

CENTRE DE TÉLÉSURVEILLANCE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Chemin des Laviaux 4a - 1509 Vucherens VD
Tél. +41 21 903 06 06 - info@lynxsecurite.ch
www.lynxsecurite.ch

SOIREES 2025

Direction: Gian-Marco Raffaele

L'AveLyre

ANNÉES 80

Soirée annuelle de nos écoles de musique, accompagnées de L'AveLyre
Belmont, Vendredi 31 janvier 19h30
Salle de gymnastique

Soirées annuelles de L'AveLyre
Belmont, Samedi 1er février 20h, Salle de gym
Cully, Samedi 8 février 20h, Salle Davel

L'Avenir de Belmont et la Lyre de Lavaux, Cully. Entrée libre - Collecte - Lavelyre.ch

Alti'folies
Trio vocal

présente sa nouvelle pièce musicale !

C'est dans les vieilles

Casseroles...

Le SAMEDI 8 FEVRIER 2025 à 20H15
GRANDE SALLE - PUIDOUX VILLAGE

INFOS ET RÉSERVATION: WWW.ALTIFOLIES.COM ou 079 290 62 42

Jodlerklub Alpenrösli Lausanne

Samedi 8 février 2025
Forum de Savigny

Le club vous invite à sa traditionnelle

SOIRÉE ANNUELLE

Repas à 18 h 00 (portes 17 h 30)
Papet vaudois - saucisse aux choux
Réservation : 079 457.27.71 - délai 05.02.25

Concert à 20 h 00
Le club avec ses cors des Alpes, ses petites formations et les lanceurs de drapeau

Groupes folkloriques invités
Groupe de danse «Lè z'Amouèrâo» de Puidoux
Jodlerterzett Geschwister Barbara & Marianne avec Klaus Rubin de Reichenbach BE

Bal dès 23 h 00
Schwyzerörgeli-Quartett Bergmoos Gstaad

Entrée : CHF 15.00
Entrée et repas : CHF 35.00

www.yodelausanne.com info@yodelausanne.com

Forel (Lavaux)

Mauricette et Emil, mariés depuis 50 ans !

© Le Courrier - G. Pop

Le syndic Bernard Perret et Line Pabst entourent Mauricette et Emil Predojevic

Ils ont tous deux 82 ans, habitent Forel, forment un couple adorable, et sont manifestement épris l'un de l'autre comme au premier jour. Jeudi dernier, à l'occasion de leurs noces d'or, Mauricette et Emil Predojevic ont reçu, dans un ambiance empreinte d'émotion et de tendresse, une petite délégation *«officielle»* de leur commune d'adoption, venue les bras chargés de présents.

Le Syndic Bernard Perret, accompagné de Line Pabst, préposée à l'Office de la Population, a sonné à la porte du couple à 11h tapantes, dans le coquet quartier où il vivent. Avant de serrer chaleureusement les mains de leurs hôtes, et de leur délivrer les compliments et les vœux de circonstance, tous deux ont dû se débarrasser des cartons de bouteilles et du magnifique bouquet qu'ils avaient emporté, pour marquer ce cinquantième anniversaire. Très ému, le couple jubilaire n'avait pas assez de mots pour dire sa gratitude et sa joie.

D'origine Serbe et Français de nationalité, Emil était cuisinier. Il avait été engagé pour satisfaire les petites et les grandes faims des patients d'une dépendance du CHUV, à Leysin. C'est dans cette station vaudoise qu'il eut le coup de foudre pour Mauricette, originaire du Mans, appelée elle aussi à œuvrer dans cet établissement, en sa qualité de diététicienne diplômée. L'hôpital vaudois appela ultérieurement le couple à rallier son centre Lausannois. Les époux s'installèrent à Forel en 1984.

Avant d'entamer, en commun, les victuailles d'un buffet si généreux qu'il aurait pu combler les appétits d'un club d'haltérophiles affamés, Bernard Perret prononça avec bienveillance quelques mots: *«Nous savons à quel point vous êtes attachés à notre commune. Au nom de la Municipalité, je tiens à vous dire à quel point, nous aussi, nous sommes attachés à vous. Nous vous souhaitons une vie paisible et heureuse.»*

Après quoi Emil ouvrit une bouteille de champagne… Une de celle dont la seule étiquette suffit à faire rêver les visiteurs d'une cave de spiritueux. La rencontre se poursuivit dans la pétillance des bulles et une bonne humeur partagée.

L'équipe du Courrier adresse, à son tour, ses compliments et ses meilleurs vœux à Mauricette et Emil Prejodevic.

Georges Pop

Forel (Lavaux)

A la grande salle du 31 janvier, 1er, 5, 7 et 8 février

Airs de Fa-Mi…lle

© L'Avenir

L'Avenir a décidé de vous faire passer un excellent moment en famille… La famille, au sens large, c'est l'ensemble des personnes ayant avec le sujet un lien de parenté, d'alliance ou même d'amitié.

Humoriste, Jeremy Crausaz s'est vu confier la mission d'écrire un spectacle qui va faire rire du bambin à l'arrière-grand-mère. Au travers de magnifiques chansons et de sketchs hilarants, l'Avenir va vous faire vivre et certainement revivre des instants familiaux. Une naissance, un anniversaire, un mariage, un dimanche, un Noël etc…

Beaucoup de gens se reconnaîtront dans ces différents tableaux du quotidien. Mais attention, *« Toute ressemblance avec des faits ou des personnes ayant existé est fortuite… ou pas »*

Jacques Rouge

Programme choral

Partager - Les bals populaires - Non, je ne regrette rien - On a paumé grand-mère - Le Sud - Mon vieux - Petite Marie - Mon frère - Tu es de ma famille - Quand ça balance - Mes jeunes années - La balade Nord-irlandaise - La balade des gens heureux

«Airs de Fa-Mi…lle»
écrit et mis en scène par Jérémy Crausaz

Grande salle de Forel (Lavaux)
31 janvier, 1er, 5 7 et 8 février à 20h

Restauration à La Taverne dès 18h
Res. Monbillet.ch

C'est à lire

Une extraordinaire fresque romanesque du XXe siècle

Le roman de Jean-Michel Guenassia, La vie rêvée d'Ernesto G., publié en 2012, n'est pas tout récent, mais il n'a pas pris une ride. Il est accessible maintenant en collection de poche.

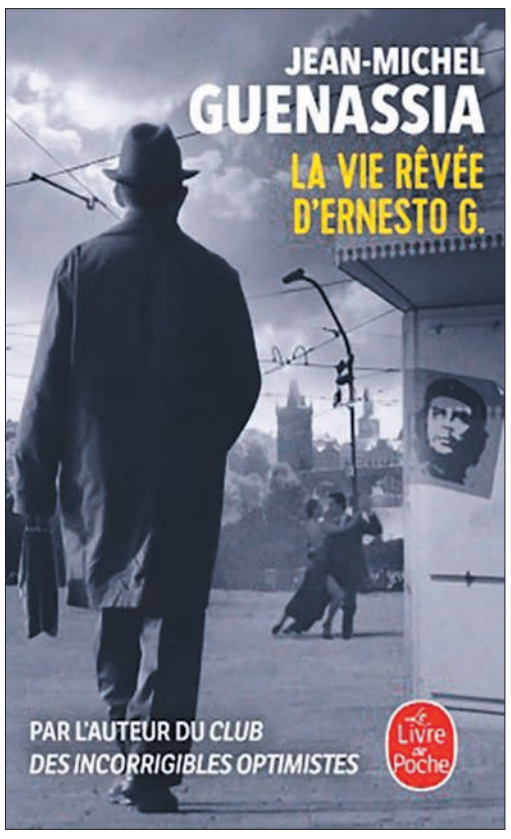

Le personnage principal, autour duquel vont graviter de nombreux autres, est Joseph Kaplan, Juif de Prague. Il va faire ses études de médecine à Paris. C'est la fête, mais aussi un labeur assidu dans le prestigieux Institut Pasteur. Il est engagé dans l'antenne d'Alger de ce laboratoire. Évocation d'Alger-la-Blanche très réussie. L'auteur la connaît bien, car il y est né en 1950. On remarquera que les *«indigènes»* en sont quasi absents. Il ne faut pas y voir une attitude colonialiste, car le propre frère de Guenassia a été tué pour l'Indépendance, après avoir gagné le maquis aux côtés du FLN. Mais en 1940, c'est la débâcle de la France, et les lois antisémites de Vichy sont strictement appliquées en Algérie. Les Juifs sont privés de la nationalité française, arrêtés et enfermés dans des camps insalubres. Joseph échappe à ce destin, grâce à un emploi de chercheur et médecin dans une région particulièrement inhospitalière, où il est confronté à l'extrême misère des Arabes d'Algérie. Quand survient la Libération en 1945, il décide de retourner dans sa ville natale.

Toute la seconde partie du roman se situe donc à Prague. On assiste à l'euphorie initiale de nombreux Tchèques, persuadés que le communisme apportera le bonheur. Mais dès 1948, le ciel s'assombrit rapidement et une dictature stalinienne s'installe. Elle culmine avec les pendaisons du début des années cinquante, notamment après le *«procès Slansky»*, dont le livre *L'Aveu* d'Arthur London (porté à l'écran par Costa-Gavras avec l'acteur Yves Montand) donne une image terrifiante.

En 1966, Joseph Kaplan reçoit l'ordre de s'occuper, dans un sanatorium de province, d'un unique patient, un certain Sud-Américain dont le pseudonyme est Ramon Benitez. On comprend bien vite qu'il s'agit du célèbre Ernesto Che Guevara, incognito et barbe rasée, rentré paludique de son équipée révolutionnaire complètement ratée au Congo. Le Che semble bien revenu de ses illusions et porte un regard sans complaisance sur le communisme bureaucratique à la soviétique. Là se greffe une histoire d'amour (il y en a plusieurs dans le roman) avec Helena, la fille de Joseph. L'auteur émet l'hypothèse, discutable mais pas impossible, que le révolutionnaire aurait songé à changer complètement de vie. Cependant, la politique le rattrape. Et cet amour finira brutalement, dans des circonstances que le lecteur découvrira. Un an plus tard, en 1967, le Che sera sommairement exécuté par l'armée bolivienne qui l'avait acculé dans la jungle, lui et ses quelques compagnons en perdition. On vivra aussi le Printemps de Prague et la brutale invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie en 1968. Beaucoup de Tchèques décident alors de fuir le pays. Joseph Kaplan choisit de rester. Il connaîtra encore la *«Révolution de velours»* de 1989 et le retour à la démocratie. Le livre se termine en 2010, alors qu'il a atteint ses cent ans.

Cela dit, il ne s'agit pas d'un austère livre d'histoire. C'est une véritable fresque romanesque dont la lecture est passionnante, avec de nombreux personnages et des péripéties crédibles qui relancent l'intérêt du lecteur. Ne craignez donc pas la longueur de ce texte ! Tout cela sur fond des fameux tangos chantés par l'Argentin Carlos Gardel, disparu trop tôt en 1935 dans un accident d'avion.

L'auteur a aussi écrit un précédent livre qui a connu un immense succès, *Le club des incorrigibles optimistes.* Celui-ci le mérite tout autant.

Pierre Jeanneret

***«La vie rêvée d'Ernesto G.»* de Jean-Michel Guenassia**
Le Livre de Poche, 2022, 571 p.

Publicité

Rink-Hockey

Caramba, encore raté !

Pully perd 3-2 à domicile contre Thunerstern. Les Vaudois n'ont pas disputé un mauvais match, mais ils ont à nouveau péché à la conclusion.

© Chantal Chollon

Jérémie Loye, auteur du 2e goal de Pully et d'un très bon match contre Thoune. En vain.

A-t-on eu les yeux plus gros que le ventre en écrivant que Pully, néo-promu, pouvait disputer les finales pour le titre et donc se classer parmi les quatre premières équipes de l'élite? Sans doute pas si l'on retient que les joueurs à la grappe de raisin viennent certes de perdre deux matches décisifs mais sur le plus petit des écarts, contre Wolfurt et Thoune. Comme le constatait l'entraîneur Mateo de Ramon avant le match, *«la Ligue A, contrairement à la 2e division, ne te laisse aucun répit»*. Pully a bien flanqué une *«rouste»* à Uttigen (10-1), mais peut-être ce score hors norme lui a-t-il finalement rendu un mauvais service en signalant à ses adversaires que le néo-promu devait être pris au sérieux.

Thoune était d'autant plus averti que les Vaudois s'étaient imposés en prolongation lors du match aller dans l'Oberland. A voir évoluer les Bernois, on a eu le sentiment qu'ils valaient mieux que leur classement actuel. Ils ont assez rapidement pris le match à leur compte faisant bien tourner la balle. Et, comme si cela ne suffisait pas, ils allaient bénéficier peu avant la 9e minute d'un carton bleu infligé au Pulliéran Pintado. Même si on s'était juré de ne plus critiquer les arbitres, on ne peut manquer d'écrire que cette décision, excessive à nos yeux, a lourdement pesé dans la balance. Reconduit dans les goals pulliérans, JP Vizio, a certes renvoyé le coup-franc direct de l'international Gian Rettenmund, mais Thoune, par ce même Rettenmund, allait trouver la faille 10 secondes avant la fin de son jeu de puissance. C'est d'autant plus rageant que Pully a bien failli ouvrir le score dans cette période d'infériorité numérique sur une action de rupture menée par David Garcia et Guillaume Duflon.

Des occasions mais pas de goal

Le 2-0 pour Thoune est tombé à la 18e minute de jeu sur un shoot de Gempeler parfaitement servi en retrait alors qu'il surgissait dans la défense des locaux. Durant toute cette première mi-temps, les actions se sont multipliées de part et d'autre. Thoune dominait, mais les occasions les plus flagrantes étaient pulliérannes. Malheureusement, comme la semaine précédente contre Wolfurt, Pully n'a pas réussi de tromper un gardien très à son affaire, faute notamment d'avoir su durablement imposer son jeu dans la zone défensive des Bernois. Et puis, il y a eu la malchance aussi, comme lorsque le coup-franc direct de Gottwald s'est écrasé sur la latte, peu après la reprise.

Gian Rettenmund, sans doute le meilleur homme sur la piste samedi dernier, n'a pas manqué de réussite lui lorsque, à la 35e minute de jeu, il s'est infiltré dans la défense des rouges et a envoyé une *«banane»* que JP Vizio n'a pu que regarder passer.

La fin du match a cependant été dominée par Pully. Deux très beaux buts sont venus récompenser ce surcroît d'énergie. D'abord, par un shoot dans la lucarne signé David Garcia, bien servi par Ricard Pintado, à la 45e minute, pour le 3-1. Ensuite grâce à la petite merveille de Jérémie Loye, qui, sur une passe de Pintado encore, marquait le 3-2 après avoir parfaitement dribblé le gardien oberlandais… à 2 secondes de la fin du match. Malheureusement, ces deux goals arrivaient trop tard pour permettre aux Pulliérans de goûter à la victoire.

Rendez-vous à Wimmis

Pully reste donc au dernier rang du championnat, avec 5 points de retard sur Wimmis son prochain adversaire, désormais 3e au classement. Une équipe que Pully n'a encore jamais affrontée cette saison et qui vient d'obtenir une courte victoire 3-2 à domicile contre Uttigen. L'ancien club d'Andrin Gottwald, sous les couleurs pulliérannes cette saison, permettra-t-il aux joueurs de Mateo de Ramon de se relancer dans ce championnat? Réponse dimanche dans le Simmental.

Pendant ce temps, Diessbach continue son parcours en tête sans connaître la défaite. Quant à Biasca, son dauphin tessinois, il a réalisé la passe de deux ce week-end en battant l'une après l'autre les deux formations autrichiennes de ce championnat.

Pado Dupertuis

Publireportage

Synergimmo SA – une entreprise dont le sens du détail est une force pour votre projet immobilier

Dans une zone industrielle de Puidoux en transition hivernale, un bureau exploite chaque rayon de soleil. Les locaux de **Synergimmo SA** ont quelque chose de féérique. Comme si nous arrivions ailleurs. Une ambiance surprenante, chaleureuse et exceptionnelle qui commence par l'accueil.

Évidemment, Nery Sami, l'assistante de direction, nous accueille par notre nom, comme si nous étions des hôtes privilégiés. C'est le cas, puisque que l'énergie qui émane de l'équipe de **Synergimmo SA** fait l'unanimité. Son directeur, **Bertrand Nicod,** sait que le service client n'est pas accessoire dans un domaine aussi concurrentiel que l'immobilier. Bertrand Nicod est un homme calme, sympathique et il nous invite immédiatement à nous assoir à cette magnifique table de réunion en verre, le décor est posé.

Pour comprendre la passion qui anime le patron de **Synergimmo SA,** nous nous replongeons dans son adolescence. De façon peu commune, Bertrand Nicod dédie une véritable passion pour l'univers de la pêche depuis l'âge de 14 ans. Une attitude méticuleuse et une patience à toute épreuve qu'il a parfaitement réussi à retranscrire dans sa carrière. Après un service militaire accompli avec brio, Bertrand Nicod est propulsé, à tout juste 22 ans, comme chef de produit au sein d'un grand groupe international, justement dans le domaine de la pêche. En même pas dix ans, le jeune homme ne crée pas moins de 1'500 références à travers le monde, accompagne le développement commercial de la marque en France et en Allemagne, chapeaute les exports en dehors de l'Europe et devient aussi le directeur adjoint des achats en Asie.

De gauche à droite : Bertrand Nicod, Ariane Repond et Nery Sami

Un parcours atypique qui lui ouvre les portes de l'entrepreneuriat, avant de saisir une opportunité en tant que chef de projet aux Services Industriels de Lausanne (SIL). Deux ans plus tard, et malgré la possibilité de rejoindre une nouvelle fois un grand groupe industriel en tant que directeur commercial, Bertrand Nicod a un véritable déclic : il souhaite se lancer dans l'immobilier. Une aspiration familiale, par ses deux grands-pères, architecte et promoteur, qui lui ont transmis la fibre des chantiers et la passion de projets d'envergure menés avec brio. Et puis surtout, cet amour sincère pour un Pays de Vaud qu'il souhaite accompagner dans un développement immobilier consciencieux et qui respecte les enjeux émotionnels et financiers de ses clients.

Depuis plus de dix ans, Bertrand Nicod, autodidacte rigoureux, est sur le terrain, mêlant courtage et promotion, dans un état d'esprit empathique et pragmatique. La création de **Synergimmo SA** en 2021 est l'aboutissement d'un succès mesuré, contrôlé et pérenne.

Bertrand Nicod, père de famille et responsable d'une équipe de cinq personnes, est persuadé que le succès de votre projet immobilier passe par une expertise transversale, intégrant les aspects de financement, de construction et de vente. Des compétences techniques et humaines qui résonneront encore longtemps auprès de son équipe et qui, sans aucun doute, expliquent les retours très positifs de ses clients.

SYNERGIMMO SA
LA SYNERGIE DE NOS COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

Synergimmo SA à Puidoux – votre partenaire immobilier pour tout projet de construction, de rénovation, d'investissement ou de vente dans les cantons de Vaud et Fribourg.

Plus d'information au 021 691 01 01 ou sur www.synergimmo.ch

Cinéma

Journées de Soleure : à la conquête de l'image parlante

Vitrine du cinéma suisse, les Journées de Soleure prouvaient cette année encore la nécessité de mettre en images des réalités variées. Tour d'horizon en quatre courts et moyens-métrages représentant à eux seuls une grande variété de paysages.

Inhale
(Melana Sokhadze, 2024)

Alors que la petite Nino, treize ans, se prépare pour la course de natation la plus importante de sa vie, son corps vacille : le temps de ses premières règles est arrivé. Découvrant cela, son entraîneur interdit sa participation. En quelques minutes, le film parvient dès lors à représenter la dureté de la société patriarcale géorgienne et le sort qu'elle réserve aux corps féminins. Si le sujet est d'actualité, et qu'il est fréquemment traité, il est ici magnifié par une mise en scène et une image singulière. *« Inhale »* illustre avec force ce que *« tenir tête »* veut dire : se dressant sur son plongeoir, la petite Nino dépasse de quelques centimètres en taille son coach charismatique. Alors qu'il l'interpelle, elle le défie par le silence de sa conviction. Un silence qui vient contrer toutes les failles des pâles arguments de l'homme face à elle. En se plaçant dans le point de vue de Nino, le film crée par ailleurs une superbe imagerie de la natation lors de séquences oniriques. Sous l'eau, Nino regarde les spectateurs et spectatrices à la surface, déformés par les vagues, ou encore des nageurs qui lui foncent dessus. Le son sourd du monde sous-marin renforce alors sa puissance, évoquant avec force le rapport intime qu'entretient la jeune femme aux eaux qui la voient grandir.

Habitants
(Charline Lefrançois, Florian Geisseler, 2024)

Charline Lefrançois et Florian Geisseler s'attèlent avec *« Habitants »* à brosser le portrait d'un lieu : celui du Lignon à Genève, avec son long bâtiment et ses deux tours d'habitation. Alors que le complexe de bâtiments représente peut-être ce que l'homme fait de moins naturel comme moyen de logement, il se trouve à deux pas du Rhône et de sa forêt. Circulant entre la nature et ce lieu de vie, les oiseaux deviennent bien vite le point de ralliement des habitant.e.s du Lignon. Le duo de cinéastes et leur chef opérateur Benjamin Bucher (dont on avait déjà apprécié les images dans *Full Tank*, Visions du Réel 2023 notamment), filment ainsi les lieux et les gens avec beaucoup de soin, de manière à leur rendre pleinement hommage. Le casting est si fascinant que l'on aurait presque souhaité que le film dure plus longtemps. Reliés par le fil rouge que sont les oiseaux, les habitant.e.s d'abord révélé.e.s depuis l'extérieur du bâtiment, encastré.e.s dans des fenêtres empilées, se révèlent ensuite dans toute leur singularité. Filmant un cours sur les oiseaux donné dans une école primaire, la caméra cadre savamment un enfant après l'autre, de sorte à prendre le temps de regarder chacun d'entre eux vraiment.

Habibi Sami
(Lesley Kennel, 2024)

Durant les journées de Soleure, outre les salles, il y a un lieu qui ne désemplit pas : la Pittaria de la vieille ville. Le documentaire de Lesley Kennel suit son fondateur, Sami, entre Soleure, où il vit, et Nazareth, d'où il vient. Le protagoniste palestinien est aussi expressif que passionnant à observer. Son franc-parler et sa sympathie naturelle se doublent d'une proximité à ses émotions assez inusuelle qui lui permet facilement de s'ouvrir sur ce qui le touche. Lorsqu'il revisite le village palestinien de Lifta, expulsé au siècle passé, ou qu'il présente la maison que son frère réhabilite, il donne ainsi accès par l'observation de l'extérieur à son for intérieur.

Osteria all'undici
(Filippo Demarchi, 2024)

Filippo Demarchi signe un film profondément unique, relatant de son burn-out. Le réalisateur suisse ayant présenté il y a quelques années déjà *« La mia danza »* dans le même festival revient sur ce qui lui est arrivé entre-temps en se mettant lui-même en scène dans le lieu qui l'a sauvé : l'Osteria all'undici, une institution de réinsertion professionnelle. Alors qu'il y recouvre progressivement la force de raconter des histoires pour le grand-écran, il s'ouvre à ses collègues qui lui rendent la pareille. Le documentaire intime laisse ainsi de l'espace à d'autres personnages pour retracer communément comment la vie fait parfois des détours inattendus. En partant de son histoire, Demarchi parvient par ailleurs à partager en profondeur les étapes de sa décompression psychique, qui résulte d'un isolement de six mois dans un appartement à Minusio où il se consacrait à la lecture dans une forme d'ascèse. Son film apparait dès lors comme une belle preuve de ce que peuvent les récits personnels, tant il rend compte de la singularité d'un parcours de vie.

Charlyne Genoud, charlyne.genoud@le-courrier.ch

« Inhale » illustre avec force ce que *« tenir tête »* veut dire

Le protagoniste palestinien de *« Habibi Sami »* est aussi expressif que passionnant à observer

Jorat-Mézières

La grande salle de Carrouge se transforme

Pilier de la vie sociale et culturelle du Jorat, la grande salle de Carrouge est en chantier depuis une dizaine de jours. Abritant une garderie et un cinéma, ces rénovations constituent un défi de taille pour la commune. *Rencontre avec Grégoire Favre, municipal en charge du dossier.*

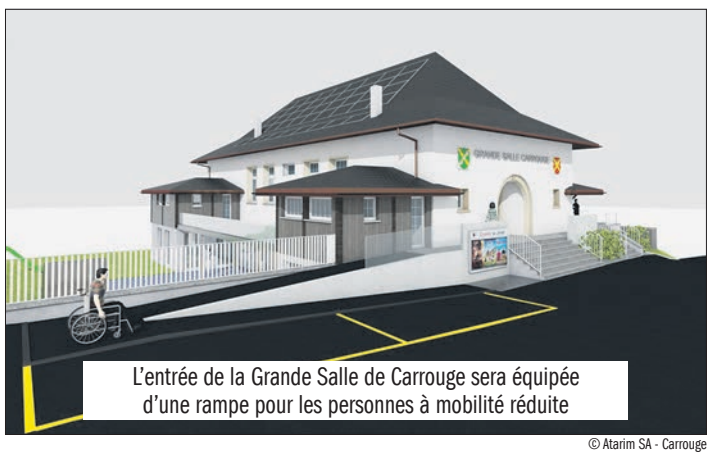

L'entrée de la Grande Salle de Carrouge sera équipée d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite

© Atarim SA - Carrouge

Construite en 1947, la grande salle a longtemps rempli sa mission, mais le temps a laissé des traces. Si le système de chauffage a été remplacé en 1980, il montre aujourd'hui des signes évidents de vétusté, tout comme l'enveloppe du bâtiment. Quarante ans plus tard, le Conseil communal a rejeté un premier projet limité au remplacement du chauffage, jugeant nécessaire une réflexion plus ambitieuse pour répondre aux besoins actuels.

Un nouveau projet de rénovation a donc vu le jour au printemps dernier, intégrant un assainissement énergétique, une pompe à chaleur, des panneaux solaires en toiture, des agrandissements et des aménagements pour garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Objectif : offrir à la grande salle une seconde jeunesse et rouvrir ses portes à la rentrée. Pour mieux comprendre les enjeux et les défis de ce chantier, nous avons interrogé Grégoire Favre, municipal responsable des bâtiments communaux.

Le Courrier : À peine six mois après l'acceptation du préavis par le Conseil communal, les premiers travaux ont déjà débuté. Cette rénovation était-elle si urgente ?

Grégoire Favre : Le point d'urgence concernait principalement le système de chauffage. La chaudière au mazout ainsi que la régulation de l'installation de pulsion de l'air chaud, datant de 1980, sont en fin de vie et pouvaient tomber en panne à tout moment. C'était l'unique urgence immédiate.

Les sociétés locales sont nombreuses à utiliser la grande salle régulièrement. Ont-elles été impliquées dans ce projet ?

GF : Nous avons organisé plusieurs rencontres avec les utilisateurs réguliers pour identifier leurs besoins et adapter la salle en conséquence. Il est vite apparu que la cuisine était trop petite, que la scène manquait de largeur et que les espaces, en général, étaient insuffisants. Outre l'amélioration énergétique, la population nous a clairement fait savoir que des ajustements fonctionnels étaient nécessaires. Le mobilier sera également renouvelé et le cinéma bénéficiera de nouvelles chaises par exemple.

Quels sont les agrandissements prévus ?

GF : Au niveau de la grande salle, un vestiaire viendra agrandir la scène de 25 m^2, tandis que la cuisine gagnera 18 m^2. Une terrasse en verre permettra de rejoindre ces deux espaces et de profiter de l'extérieur. Ces extensions profiteront également à la garderie *« Les Libellules »*, qui occupe le rez-de-chaussée de l'agrandissement de la scène. De plus, la galerie sera légèrement agrandie pour faciliter l'accès à la salle de projection du cinéma et offrir quelques places supplémentaires.

Qui dit assainissement énergétique dit subventions. Le Canton a-t-il soutenu ce projet ?

GF : Le coût total des travaux s'élève à 3,23 millions de francs, principalement financés par la commune. Une subvention d'environ 68'000 francs pour l'isolation des façades et le système de chauffage devrait être accordée par le canton, tandis que les panneaux solaires recevront un soutien de 5 à 10'000 francs. Ce n'est pas énorme, mais les montants sont calculés selon les critères standards.

Avez-vous déjà une idée des économies énergétiques ?

GF : La rénovation permettra de passer d'une étiquette énergétique G à une étiquette C, transformant ainsi un bâtiment énergivore en une infrastructure beaucoup plus efficiente. Concernant les économies financières, il est encore tôt pour les chiffrer avec précision, mais je peux déjà dire que les frais annuels de l'énergie, sont très élevés et seront divisés par deux avec la pompe à chaleur.

Comment les personnes à mobilité réduite accéderont-elles à la salle ?

GF : Une rampe extérieure permettra d'atteindre le niveau de la salle, et un ascenseur sera installé pour accéder aux toilettes situées à l'étage inférieur, conformément à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

Grégoire Favre sur le chantier de la Grande Salle

© Thomas Cramatte

Êtes-vous confiant quant au respect du calendrier ?

GF : Le secteur de la construction comporte toujours des incertitudes, mais oui, la Municipalité est optimiste quant au bon déroulement des travaux. Pour l'instant, le personnel de la voirie se charge de vider les lieux, et les entreprises du gros œuvre débuteront le 3 mars. La fin des travaux est prévue pour la rentrée d'août. Nous dépendons aussi des besoins de la garderie, qui déménagera temporairement dans des locaux d'un bâtiment voisin pendant les rénovations. Une fois les travaux terminés, la garderie réintégrera ses locaux de la grande salle, tout en s'agrandissant dans ses locaux du bâtiment voisin.

Qu'en est-il des entreprises en charge des travaux ?

GF : La municipalité n'a pas souhaité travailler avec des entreprises générales actives au niveau national pour ce projet, et a priorisé les entreprises locales et régionales.

Avec ces rénovations, la grande salle de Carrouge s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire. Plus fonctionnelle, accessible et durable, elle continuera de jouer un rôle central dans la vie sociale et culturelle du Jorat. Pour Grégoire Favre, une chose est sûre : les demandes de location devraient non seulement se maintenir, mais probablement s'accroître.

Thomas Cramatte
thomas@le-courrier.ch

Contrôle qualité

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 2 février 2025

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse Puidoux
Crêt Bérard 08h00

Paroisse du Jorat
Mézières 10h00

Paroisse d'Oron-Palézieux
Châtillens 10h00

Paroisse de Savigny-Forel
Savigny 10h00

Paroisse de St-Saphorin
Chexbres 10h15

Paroisse de Bourg-en-Lavaux
Cully 10h30

Paroisse de Pully-Paudex
La Rosiaz 9h15
Le Prieuré 10h45

Paroisse de Belmont-Lutry
Belmont 10h00

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cully	9h30	messe
Lutry	10h00	messe
Oron	10h00	messe
Promasens	18h00	samedi
Ursy	10h00	messe

En cas de doute, rendez-vous sur **www.eerv.ch**

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Mon inséparable (Sortie)
Fiction d'Anne-Sophie Bailly
v.f. – 16/16 ans
Ve 31 janvier, sa 1er et lu 3 février à 20h
Dimanche 2 février à 18h

Le moineau dans la cheminée (Sortie)
Fiction de Ramon Zürcher
v.f. – 14/14 ans
Samedi 1er février à 18h
Di 2 février à 14h et ma 4 février à 20h

Hiver à Sokcho (Sortie)
Fiction de Koya Kamura
v.f. – 12/14 ans
Je 30 janvier et sa 1er février à 20h
Dimanche 2 février à 18h

Typique Emil
Fiction de Phil Meyer
vost. fr – 6/10 ans
Samedi 1er février à 16h
Dimanche 2 février à 14h

Chexbres

L'histoire de Souleymane
De Boris Lojkine
v.f. – 12/14 ans
Ma 4 et me 5 février à 20h30

Quand vient l'automne
De François Ozon
v.f. – 12/14 ans
Ve 7 et sa 8 février à 20h30

Carrouge

Prochaines séances
Fin de l'automne 2025
Dès la fin de la rénovation de la Grande Salle

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 291 DIFFICULTÉ : 2/4 THIERRY OTT

	2				3	1	5	
5		3		4			6	8
	4				6			9
						6		1
	9						3	
2		7						
3			9				1	
9	7			6		5		2
	5	6	4				7	

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :
- **qu'une seule fois par colonne ;**
- **qu'une seule fois par ligne ;**
- **qu'une seule fois par carré de neuf cases.**

Solution N°290

5	3	8	6	4	9	2	1	7
7	4	2	8	3	1	9	6	5
9	6	1	7	5	2	4	8	3
4	1	7	3	2	5	6	9	8
6	2	5	9	1	8	7	3	4
8	9	3	4	6	7	5	2	1
1	7	6	2	8	4	3	5	9
3	8	4	5	9	6	1	7	2
2	5	9	1	7	3	8	4	6

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 30 janvier au mercredi 5 février 2025 Mis à jour le 28.1.25

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 30	+5° -2°	+5° -2°	+6° -1°
VE 31	+4° +2°	+4° +2°	+6° +2°
SA 1er	+1° -1°	+1° -1°	+4° +0°
DI 2	+2° -4°	+2° -4°	+5° -3°
LU 3	+3° -3°	+3° -3°	+6° +0°
MA 4	+4° -3°	+4° -3°	+6° +1°
ME 5	+3° -2°	+3° -2°	+7° +1°

AGENDA

Belmont

31 janvier, à 20h15, à la grande salle, *«Goodbye Julia»*, projection du Ciné-Club Belmont.

31 janvier, de 19h30 à 23h30, à la salle de gym d'Arnier, soirées annuelles des écoles de musique et de l'AveLyre, **1er février,** soirée annuelle de l'Avelyre.

Chexbres

31 janvier, à 20h, au Cœur d'Or, une heurre d'impro.

2 février dès 13h45, à la grande salle, Grand loto du FCPC en faveur des juniors.

8 février, à 21h, au Cœur d'Or, Jeanne Côté (CA).

Cully

30 janvier au 2 février, à 19h, (di 17h) à l'Oxymore, *«Jean Villard Gilles – C'est du joli… mais c'est si joli!»*, seul en scène de Jean-Christophe Guédon. (30, 31 janvier et 2 février complet).

1er février, de 14h à 19h30, aux Ruvines, soirée annuelle de la gym FSG Cully.

8 février, à 20h, à la salle Davel, soirée annuelle de L'Avelyre.

12 février, à 14h30, à la salle de l'église catholique, animation-présentation du Trait d'Union, *«Farah Dogs»* chien pour handicapés. **Inscr. 079 332 27 00 ou denise.ramo@yahoo.fr**

Maracon

La Classe, 076 379 60 62

4 février, à 20h, Club de lecture par Claire Biéler.

8 février, de 14h à 18h, atelier mouvement et créativité par Martine.

11 février, de 20h à 21h30, Si on chantait? par Jef.

Ecoteaux

19 février, de 13h45 à 16h30, à la grande salle projection Palme d'Or, *«L'Afrique australe, vous connaissez?»* avec Sylvie Annen.

Forel

31 janvier, 1er, 5, 7 et 8 février à 20h, à la grande salle, *«Airs de famille»*, soirées annuelles du chœur d'hommes L'Avenir.

Lutry

31 janvier et 1er février, dès 20h, au Singe Vert, *«Cosa nostra jazz band».*

1 et 2 février, à 20h (di 17h), à L'Esprit Frappeur, *«The beauty of lost causes»,* concert de Emilie Roulet et Michael Frei.

4 février, à 16h30, au temple, *«Pianofolie»* avec 4 pianistes.

5 février, à 18h, à la salle Mafli du château, *«Plantes envahissantes – qu'est ce que c'est et comment les gérer?»* conférence Jardins de la Lutrive.

8 février, à 20h, à l'Esprit Frappeur, *«Ainsi de suite»* avec Pascal Auberson, César Decker et Matthieu Michel.

Savigny

1er février, à 19h, au Forum, repas de soutien du FC Savigny-Forel.

8 février, dès 18h, au Forum, soirée annuelle du Jodlerklub Alpenrösli, repas-concert.

12 février, à 20h, soirée jeu à la ludothèque. **Inscr. www.ludosavigny.ch**

Mézières

Tous les mercredis, de 14h à 17h à la salle de paroisse, après-midi jeux de société pour les personnes de 60 ans et plus. **Infos 078 671 33 49 Pro Senectute.**

31 janvier, dès 18h30, à la grande salle, soirée crêpes à gogo du Jumelage de Carrouge.

7 au 9 février, à la grande salle, Bourse aux oiseaux.

14 février, dès 18h30, à la grande salle, *«Comédie funèbre»* souper spectacle du VBC Jorat-Mézières.

19 février, à 19h. à la salle de Paroisse, soirée Circul'action suivie d'une fondue, **inscr. sms 079 582 42 18 ou www.circulaction.ch.**

Pully

Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch

30 janvier, à 20h et 2 février, à 17h, *«Pourquoi les filles ne s'épilent pas le 1er soir»*, par Karine C.

13 février, à 20h, *«Il est question d'amour»* spectacle St-Valentin.

1er février, à 13h30 aux Monts de Pully, ch. de la gravière 2, cours de taille sur arbres adultes. **Inscr. www.arboriculture-vaudoise.ch ou 079 402 55 48.**

Puidoux

8 février, à 20h15 au Complexe du village, *«C'est dans les vieilles casseroles…»* pièce musicale par le trio Alti'Folies. **Rés. www.altifolies.com**

8 et 9 février, à 21h, à la salle du Forestay, Bal des amoureux organisé par la Jeunesse de Puidoux.

Ropraz

1er février au 23 mars, à la fondation L'Estrée, *«Murmures enchantés»,* peintures de Peter Stalder et Philippe Ioset. **Vernissage le 1er février** dès 16h.

Oron

Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.

Tous les mardis, de 14h à 17h, à la cafétéria du Centre sportif d'Oron-la-Ville, rencontres pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. **Infos : Antoinette Décastel 077 403 84 09 / Romain Richard 079 816 49 64.**

Tous les lundis, sortie aux Bains de Lavey pour les retraités, départ à 12h 30 au parking de la Coop. **Inscr. 079 230 22 69 ou info@gander-autocar.ch**

6 février, à 14h, à l'ancien collège de Chesalles-sur-Oron, marche légère et boisson, **infos Béatrice 077 433 32 72.**

13 février, à 14h, à la salle sous l'église catholique, Loto du Fil d'Argent.

Paudex

7 février, à 20h, au Caveau, Vincent Schmidt et Nattan Niddam, guitare-piano.

Servion

Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 0 903, www.barnabe.ch, jeudi à samedi, repas-spectacle 19h30, spectacle 20h30. Dimanche, 12h30, spectacle 14h30.

Jusqu'au 2 février, *«Robin des Bois - La comédie musicale foireuse»*.

Publicité

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 98.–

IBAN **CH92 8080 8008 2357 1001 9**

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax : 021 908 08 08/09

www.le-courrier.ch

TIRAGE
26'000 exemplaires

RÉDACTION
Arvid Ellefsplass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Céline Maman et Blaise Marro
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79
Hugo Barbey
hugo.barbey@le-courrier.ch
Tél. 079 596 46 25

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!

Le puzzle

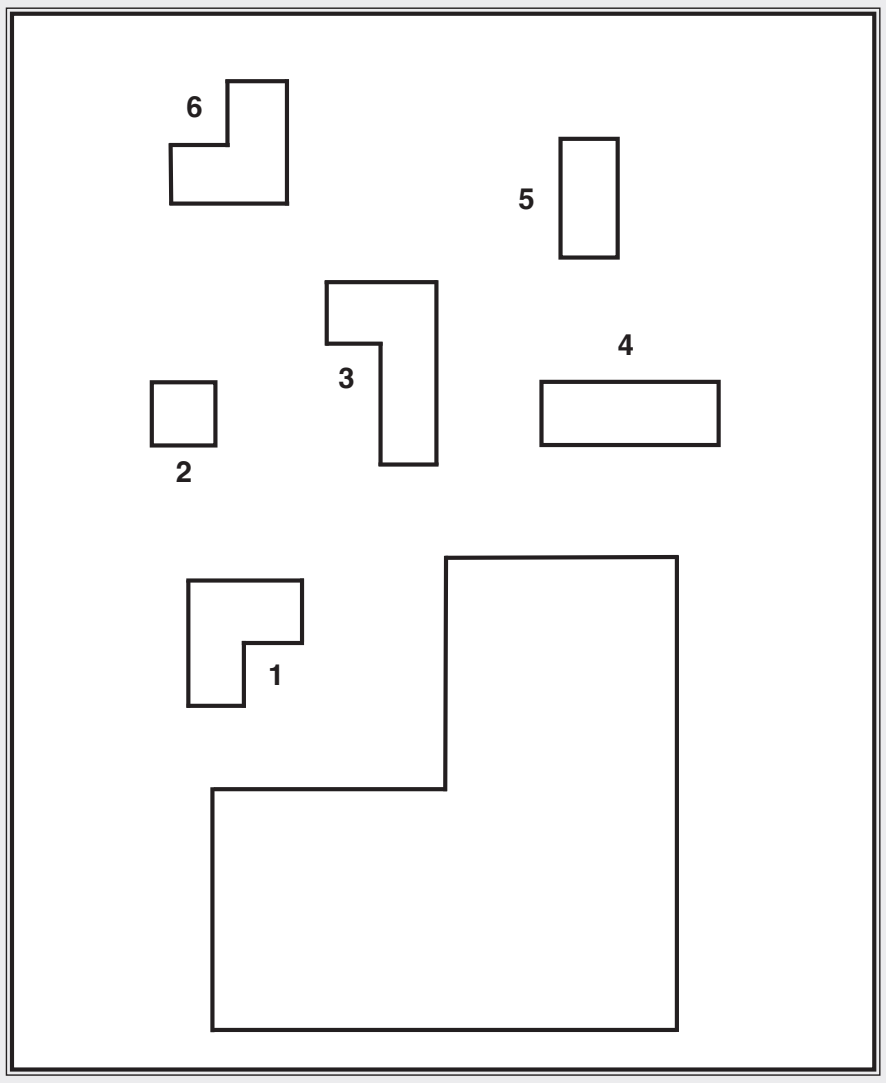

Il est possible de reconstituer le carré avec ses six figures
sans avoir à modifier leur orientation.
Où placer chacune d'elles... ?

L'amalgame

E	*E*	*R*	*R*	*U*	*V*	*V*	*E*	*R*	*R*	*U*	*E*
A	E	G	R	S	S						
E	E	H	M	U	X						
A	A	B	T	T	U						
B	E	E	E	H	T						

Selon la règle indiquée par l'exemple (ver + rue = verrue),
trouvez, pour chaque groupe de six lettres, les deux mots qui, ajoutés l'un à l'autre, en forment un troisième.
Le nombre des lettres des deux mots peut varier.
Les accents ne sont pas pris en considération;
les pluriels et les noms propres sont exclus,
et les verbes utilisés seulement à l'infinitif ou aux participes.

Coup d'œil

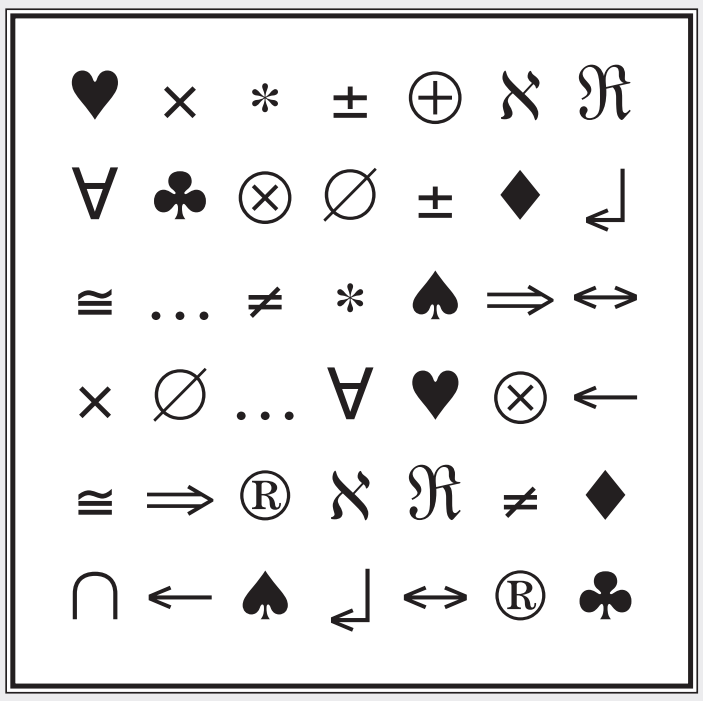

Tous les symboles qui sont représentés ici vont par paires.
Sauf deux d'entre eux.
Lesquels ?

Mots croisés codés

0	1	2	3	4	5	3	6	7
7	■	5	2	5	3	8	■	12
9	6	■	7	4	7	■	2	3
2	9	7	■	7	■	10	3	0
7	0	11	7	6	7	6	5	0
12	5	3	■	3	■	9	6	3
7	0	■	13	1	5	■	10	1
8	■	10	3	8	14	1	■	9
4	1	9	0	0	7	6	5	0

Recomposer cette grille
dans laquelle **chaque lettre a été remplacée par un chiffre**

Solutions

Le puzzle

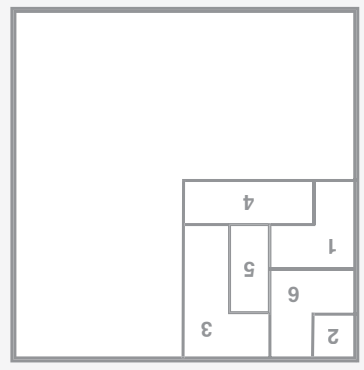

Mots croisés codés

HORIZONTALEMENT.
1. Solitaire.
2. Alain.
3. Ur. Eté. Li.
4. Lue. Dis.
5. Espérera**s**.
6. Mai. Uri.
7. Es. Boa. Do.
8. Dingo.
9. Tousseras.

VERTICALEMENT.
1. Seulement.
2. Rusas.
3. La. Epi. Du.
4. Ile. Bis.
5. Tâterions.
6. Aïe. Age.
7. In. Dru. Or.
8. Liard.
9. Emissions.

L'amalgame

Gras + Se = Grasse
Ex + Humé = Exhumé
Abat + Tu = Abattu
Hé + Bête = Hébété

A	E	G	R	S	S	S	U	R	E	H	T	T	E	E	H	E	B	B	E	T	E
A	A	B	T	T	U	U	T	T	B	A	T	A	B	E	X	U	T	E	H	M	E
E	E	H	M	U	X	X	U	T	E	X	E	B	A	A	T	T	U	T	E	S	E
A	E	G	R	S	S	S	S	R	G	A	S	S	E	H	T	U	A	E	B	E	E

Coup d'œil

⊕ et ∩

Le puzzle

Mots croisés codés

HORIZONTALEMENT.
1. Solitaire.
2. Alain.
3. Ur. Eté. Li.
4. Lue. Dis.
5. Espérera**s**.
6. Mai. Uri.
7. Es. Boa. Do.
8. Dingo.
9. Tousseras.

VERTICALEMENT.
1. Seulement.
2. Rusas.
3. La. Epi. Du.
4. Ile. Bis.
5. Tâterions.
6. Aïe. Age.
7. In. Dru. Or.
8. Liard.
9. Emissions.

L'amalgame

Gras + Se = Grasse
Ex + Humé = Exhumé
Abat + Tu = Abattu
Hé + Bête = Hébété

A	E	G	R	S	S	S	U	R	E	H	T	T	E	E	H	E	B	B	E	T	E
A	A	B	T	T	U	U	T	T	B	A	T	A	B	E	X	U	T	E	H	M	E
E	E	H	M	U	X	X	U	T	E	X	E	B	A	A	T	T	U	T	E	S	E
A	E	G	R	S	S	S	S	R	G	A	S	S	E	H	T	U	A	E	B	E	E

Coup d'œil

⊕ et ∩

Exposition

Éblouissante exposition de peintures à L'Hermitage

La Fondation lausannoise présente la collection du Petit Palais de Genève

Tamara de Lempicka
Perspective ou Les Deux Amies, 1923

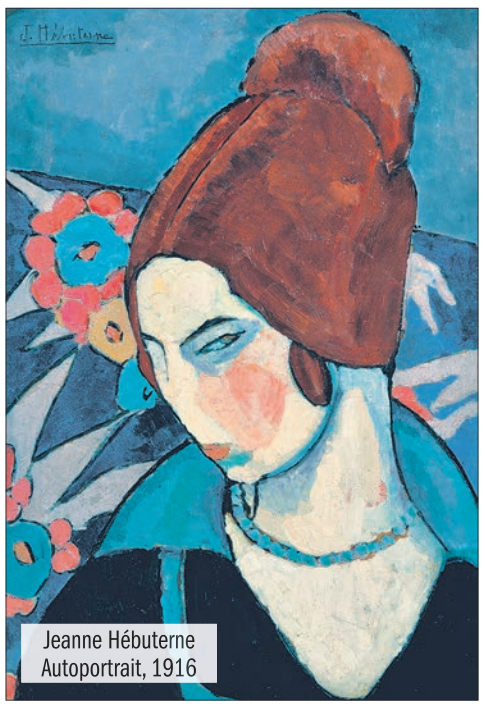

Jeanne Hébuterne
Autoportrait, 1916

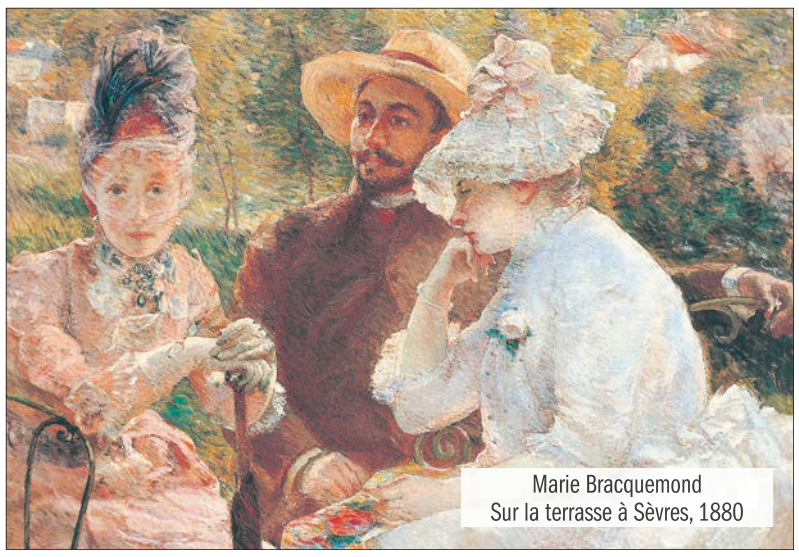

Marie Bracquemond
Sur la terrasse à Sèvres, 1880

L'Hermitage poursuit son périple à travers les grandes collections privées. Celle-ci, sise dans le Petit Palais, résidence de son propriétaire, a été constituée dès les années 1950 par Oscar Ghez (1905-1998), industriel d'origine juive tunisienne. Elle se démarque par son originalité, la curiosité de l'acheteur, et notamment sa grande ouverture aux femmes artistes, souvent méconnues ou oubliées. Il ne s'est pas contenté de noms célèbres, tels Manet ou Renoir, mais s'est intéressé à des *«épigones»* de grand talent. L'exposition offre donc de belles découvertes. Son affiche met l'eau à la bouche: c'est le fameux *Pont de l'Europe* de Gustave Caillebotte (1876), ouvrage en fer surmontant la fumée d'une locomotive entrant dans la gare Saint-Lazare, témoignant de l'intérêt des Impressionnistes pour la modernité. Les personnages qui s'y côtoient ont fait l'objet de diverses interprétations. Le monde de la bourgeoisie est présent, avec Frédéric Bazille et son pendant féminin, Marie Bracquemond, qui excelle dans la peinture des robes vaporeuses en mousseline blanche. Les Néo-Impressionnistes et les Nabis sont superbement représentés, avec notamment Maximilien Luce, qui pratique le divisionnisme des couleurs. De cet artiste ouvert aux questions sociales, on remarquera *L'Aciérie* (1895), alliant la grande beauté esthétique mais un peu démoniaque des fours et de leurs flammes à la dureté de la condition ouvrière pendant la révolution industrielle. De Maurice Denis, on appréciera les scènes familiales pleines de tendresse mais sans mièvrerie. Dans son *Nu couché au tapis rouge* (1909), Vallotton reste fidèle à sa vision très froide du corps féminin. Tout le contraire du Fauvisme, qui privilégie les couleurs violentes, comme dans *La Jeune Napolitaine* (1906) de Charles Camoin. L'*«École de Paris»* réserve aussi de belles surprises. Rappelons que, dans ce groupe informel d'artistes, on trouvait Amedeo Modigliani, mais surtout de nombreux Juifs ayant quitté la Russie tsariste, son antisémitisme et ses pogroms: parmi eux, Marc Chagall, Ossip Zadkine et Chaïm Soutine. Quant à Jeanne Hébuterne, elle est surtout connue pour avoir été le modèle et la compagne de Modigliani, et pour son destin tragique (enceinte de lui, elle se suicida peu après la mort de ce dernier). Mais savait-on qu'elle-même fut aussi une peintre de talent? Son *Autoportrait* de 1916 révèle par ailleurs la prédilection d'Oscar Ghez pour la figure humaine et le portrait, sans pourtant que les représentations de la nature soient absentes de sa collection. En cela très différent de Vallotton, Suzanne Valadon propose un tableau étrange et assez osé, *L'Avenir dévoilé ou La Tireuse de cartes* (1912), qui montre une cartomancienne devant une femme allongée nue, à la toison pubienne rousse flamboyante, reposant sur de belles étoffes.

Au sous-sol de L'Hermitage, une série de tableaux provenant souvent d'autodidactes, à la fois proches de l'Art brut, de l'Art naïf et de l'imagerie populaire. Signalons *Les Chats sous l'ombrelle rouge* (1928) de Ferdinand Desnos, une scène assez fascinante, proche du Surréalisme. Et à nouveau d'étonnantes découvertes, tel le tableau *La Mort et la femme* (1917), de la Russe Marevna, montrant un soldat à tête de mort en uniforme et portant un pilon en guise de jambe, à côté d'une femme aux vêtements pimpants mais affublée d'un masque à gaz: une dénonciation évidente des horreurs de la Grande Guerre.

L'exposition, d'une extrême richesse, se termine par un abondant ensemble d'œuvres de Théophile-Alexandre Steinlen. La collection en possède plus de 600! On retrouve dans l'exposition tous les aspects de sa création: ses fameux chats, en partie liés au cabaret Le Chat Noir, mais aussi les préoccupations sociales de cet anarchiste qui a exalté le souvenir de la Commune de Paris. Et notre parcours se termine par l'immense *Apothéose des chats à Montmartre* (lieu de départ de l'insurrection parisienne), qui ressemble bien à une grande manifestation révolutionnaire. Mais au passage, on remarquera aussi des dessins qui montrent les cadavres victimes de la grande boucherie de 1914-1918. Le message de Steinlen rejoint donc celui d'Oscar Ghez, qui après 1945 avait inscrit au fronton de sa demeure *«L'art au service de la paix»*.

Pierre Jeanneret

«Trésors du Petit Palais de Genève», Fondation de l'Hermitage, Lausanne, jusqu'au 1er juin 2025

Gustave Caillebotte
Le Pont de l'Europe, 1876

Marevna
La Mort et la femme, 1917

Théophile-Alexandre Steinlen
L'Apothéose des chats à Montmartre, vers 1885

Publicité

ACTION du mardi 28 janvier 2025 au lundi 3 février 2025

Filet d'agneau Denner
Nature, Australie/Nouvelle-Zélande
Env. 400g, les 100g

34%
2.79 au lieu de 4.29

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville – Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

0425

PROCHAINES ÉDITIONS

6 février
13 février
20 février
27 février

Livraison des textes VENDREDI 16h Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces VENDREDI 12h
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION du mardi 28 janvier 2025 au lundi 3 février 2025

Fromage à pâte molle Caprice des Dieux
300g

CAPRICE des DIEUX "un amour de fromage"

28%
4.95 au lieu de 6.70

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville – Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

0425